

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

International Urban
Development Association

Association Internationale
du Développement Urbain

INTA

*Bonne année
à toutes et à tous !
Stéphane Trousseau*

**L'AVENIR SE CONSTRUIT ICI
EN SEINE-SAINT-DENIS**

PROJET SPORT INCLUSION ET INNOVATION

PANEL DE L'INTA POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-
DENIS

24-30 JANVIER 2016

Table des matières

PREAMBULE	4
Remerciements	4
Précautions de méthode	4
Le mandat du panel.....	4
La politique sportive de la Seine Saint Denis et l'INTA.....	4
LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DU TERRITOIRE : UN ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL	5
Les fondements de l'action départementale.....	5
...déclinés en un projet de territoire autour du handicap et du sport	5
Un projet de territoire décliné sur 3 axes	6
Une action publique à consolider	7
Sensibilisation du grand public.....	7
Développer la pratique sportive de manière pérenne.....	7
L'accès à des équipements sportifs adaptés	7
Mission d'observation.....	8
Un enjeu majeur autour de la formation	8
ALLER AU BOUT DE LA DÉMARCHÉ : POUR UN PROJET INNOVANT INCLUSIF ET MUTUALISÉ	9
DYNAMIQUE SOCIALE	10
La dimension immatérielle du Pôle : l'inclusion sociale	10
Un projet inscrit dans une priorité sociale.....	10
Un projet au service de l'individu et de la collectivité	10
Le pôle comme outil de l'insertion et de la formation professionnelle.....	11
Fonction réseau.....	11
Centre de ressources	12
Formation au Sport Handicap.....	12
Référentiel en ligne	13
DYNAMIQUE URBANISTIQUE DU POLE	14
Vocation(s) des sites	14
Deux équipements administrativement séparés sur une même parcelle.....	14
Aujourd'hui de nombreux éléments militent pour une évolution de la situation.....	15
Un pôle sport et handicap appuyé sur le parc du stade de la Motte.....	15
Des opportunités pour un éco-système sur handicap, sport et innovation.....	16
Bobigny, centralité et connections	18
Un réseau de modes doux de transports à développer.....	19
Un moyen de transport à créer pour les handicapés (voire d'autres publics)	19
Le projet : entre vision, perception et réalisation.....	19
L'Homme augmenté: analogies et symboles.....	20
Trois corps – un site augmenté	20
Le projet : Renaissance d'un site	21
Le génie des lieux	21
Une insertion urbaine qui prend en compte son environnement	22
Impacts spatiaux et territoriaux	25
Les solutions d'implantation du bâti.....	26
Un site ambitieux et innovant.....	27
Le programme et le projet architectural.....	28
Activités de soins.....	28
Activité de recherche	30
Synthèse des surfaces nécessaires	30
DYNAMIQUE D'INNOVATION ET D'EXCELLENCE : ECONOMIE, SOINS & FORMATION	36
Recherche & Développement Diffusion (RD&D) et Innovation.....	36

Recherche et Innovation	36
Nouvelles activités de soins	37
DYNAMIQUE SPORTIVE	38
Type de services sport : indoor, outdoor	38
Haut-niveau handisport et adapté.....	39
DYNAMIQUE D'APPROPRIATION CITOYENNE : FAIRE CONNAITRE, SE FAIRE RECONNAITRE	40
Durabilité sociale et rapport avec le territoire.....	40
Stratégie « Craffe »	40
une communication inclusive	40
une appropriation citoyenne	40
réseaux sociaux et ressources en ligne.....	41
Phasage du projet et événements.....	41
Faire vivre le site rapidement.....	42
Événements autour de la formation et du pôle économique.....	44
Patronage.....	44
GOVERNANCE ET FINANCEMENT	46
Phase 1 – 2016 : création de l'association.....	46
Phase 2 – 2017 : création de la structure ad-hoc	46
Phase 3 – 2018-2021 : projet architectural et urbain.....	46
Leviers de la fiabilité financière	47
APRES LE PANEL	48
ANNEXES	49
Handicap et sport en Seine St Denis	49
Network development and networking capacity.....	50
Network function	50
<i>Formation of networks</i>	51
<i>Networking</i>	51
L'inclusion sociale et l'enjeu du pôle	52
<i>Définition de l'Inclusion</i>	52
<i>Comprendre l'Inclusion</i>	52
<i>Définition du sport inclusif</i>	52
<i>Sport et inclusion sociale</i>	52
<i>The Purpose of Sport & Social Inclusion</i>	52
L'impact du sport et de l'inclusion sociale.....	53
<i>Acquérir des capacités - empowerment</i>	53
<i>Interaction sociale et intégration</i>	53
Réhabilitation physique.....	53
<i>Élever la prise de conscience - awareness</i>	53
Exemple d'équipement sportif adapté : le Ronald McDonald Centre, Pays-Bas	54
Spaces and facilities	54
Origin	54
Operations.....	54
Lessons learned	54
Les entretiens avec les acteurs locaux	55
L'INTA.....	57
L'INTA lieu de convergence des compétences urbaines.....	57
<i>Un réseau global et actif</i>	57
Qu'est un panel de l'INTA ?	57
<i>Précautions de méthode</i>	57
Un panel pluridisciplinaire	57

Préambule

Remerciements

Le Panel de l'INTA tient à remercier tout particulièrement les personnes suivantes pour l'accueil et la confiance qu'elles lui ont portés :

Le Président du Conseil Départemental, Stéphane Troussel et les vice-Présidents

Le Maire de Bobigny, Stéphane de Paoli

Les services départementaux et en particulier la DPAPH et la DPSCL

Les services de la ville de Bobigny Le CDOS93

L'hôpital Avicenne et l'Université Paris 13

Toutes les personnes qui ont accepté de partager informations et connaissances

Précautions de méthode

Ce rapport reflète les travaux d'un panel de praticiens, dans leur diversité et pluridisciplinarité, d'une durée d'une semaine, à la demande d'un membre de l'Association INTA. Il convient de souligner quelques précautions de méthode pour éclairer la lecture de ce document :

Le travail du panel est un travail partiel, limité dans le temps et dans l'acquisition des informations.

Les impressions des panélistes sont enrichies par la qualité et la sincérité des acteurs locaux rencontrés. Elles se sont construites dans le rejet de toute forme d'acculturation, de transfert de modèles, de leçon donnée ou d'appropriation.

Le travail du panel n'a aucun statut réglementaire et ne s'inscrit pas dans un processus institutionnel de planification ou d'aménagement : c'est une grille de lecture des conditions de réussite de l'évolution d'un territoire.

La description de la méthode et des séquences du panel est détaillée en annexe.

Le mandat du panel

Ce sont les mots du Président du Conseil Départemental de la Seine Saint Denis aux panélistes pour engager leurs travaux ; « Un projet pour fédérer, un périmètre à définir, un programme à esquisser, une feuille de route à proposer. »

Ce rapport reflète le travail de l'équipe pluridisciplinaire et internationale jusqu'à une feuille de route pour engager des actions au lendemain du Panel.

La politique sportive de la Seine Saint Denis et l'INTA

C'est une histoire partagée entre les deux institutions depuis le début des années 2000 dans laquelle s'inscrit ce panel illustrant une continuité d'échanges sur la question de l'intégration sociale et territoriale par le sport :

2002-2006 Sport Urban

2007 Marville, la Motte, SIPS

2013-2016 Sciences Po rapport, benchmark, panel

Crédits photos:

PHOTO COUVERTURE © CD93 - Manolo Mylonas

p.12: © Clicsouris

p.17: © CDOS93

p.19: © Ville de Bobigny

p.21: © CD93

p. 24 à 27: fond de plan: © CD93

p.40: © EFDS

p.41: © ECDYS/CD93

p.42: © body bombers / © free fitness

p.43: © Collectif ETC

p.44: © SEMCO / ©We love green

p.20-29-54: © Google

Le sport au service de l'égalité du territoire : un engagement départemental

Les fondements de l'action départementale...

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est donné pour mission de mettre en œuvre une action publique en faveur des personnes handicapées et contribuer ainsi à favoriser leur autonomie et leur participation sociale, à leur maintien à domicile ou à leur accueil en établissement. Les activités du service départemental des populations âgées et personnes handicapées (DPAPH) trouvent leur fondement dans la loi du 11 février 2005 mais également dans les objectifs et actions prévus par le schéma départemental en faveur des personnes handicapées. À ce titre, le DPAPH pilote un certain nombre d'actions directement, mais il est également chargé d'animer un réseau de partenaires institutionnels sur un nombre d'actions plus spécifiques. C'est dans ce cadre que le département est amené à soutenir des projets, notamment celui d'un Pôle Sport et Handicap qui trouverait son inscription spatiale sur le site du stade départemental de La Motte à Bobigny.

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits, des chances et la participation à la citoyenneté des personnes handicapées est un texte majeur de la législation relative au handicap. Cette loi prend acte des différents besoins et préoccupations des personnes handicapées en apportant une réponse plus adaptée à ces besoins spécifiques, soit sous la forme d'une compensation individuelle, mais également à travers diverses dispositions permettant aux personnes handicapées le plein exercice de leur citoyenneté et de leur participation à la vie sociale comme l'accès à l'emploi, à l'école, l'habitat et l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture.

Le département, également positionné comme chef de file de l'action sociale, a comme compétences la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des personnes handicapées. C'est dans le cadre de cette mise en œuvre qu'il a souhaité affirmer sa volonté de proposer, en partenariat

avec les différents acteurs du champ du handicap, mais également du sport, de la culture, des loisirs et d'autres, des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap. Et c'est dans cette logique que le schéma départemental (SCOTES-Schéma de COhérence Territoriale des Equipements Sportifs) a été élaboré en associant plusieurs partenaires associatifs, mais également les personnes handicapées, afin d'identifier ensemble les champs d'intervention prioritaires et de développer différentes actions selon trois axes de travail dont un principal qui pose la question de l'accession au sport, à la culture, aux loisirs, et où la création d'un Pôle Sport et Handicap marque à la fois le besoin et la volonté d'une coordination territoriale et départementale avec l'ensemble des acteurs.

...déclinés en un projet de territoire autour du handicap et du sport

Dans le cadre de sa politique de sport et de loisirs, le Département propose aux associations de s'engager dans des projets de mutualisation territoriale des pratiques sportives afin de concilier la diversité des pratiques (loisir, santé, éducatif, compétitif, y compris la haute performance) et de favoriser l'accès au sport pour tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés, des hommes et des femmes, des personnes valides et des personnes handicapées.

Déterminantes pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap, les activités physiques de sport et de loisirs sont un réel vecteur de développement de l'autonomie et de l'inclusion. Par ailleurs elles favorisent la vie sociale des personnes handicapées et sont structurantes pour leur projet de vie.

La mise en place opérationnelle d'un projet départemental spécifique de développement et de promotion du sport et des loisirs pour les personnes en situation de handicap

qui a débuté en 2010 ne cesse de monter en charge. Cependant, la démarche « projet de territoire » est un processus à long terme qui, sans répondre à un cadre normatif établi, passe par des phases majeures : le temps de la décision, le passage à l'action et l'effort de pérennisation.

La prise de conscience d'un intérêt supérieur commun, est le point de départ de la démarche projet de territoire ; un processus de réflexion et de concertation peut dès lors s'engager et aboutir à une prise de décision politique traduisant cette volonté commune de développement. Afin de se donner les moyens de concrétiser la démarche les acteurs vont, sur la base d'un diagnostic partagé, concevoir un plan de développement : définition d'objectifs, identification des acteurs, attribution des rôles, réalisation d'actions... Le caractère de ces actions évolue progressivement de la coopération vers une véritable mutualisation des moyens humains, techniques, sportifs et financiers au service des objectifs communs.

En outre, il convient de rappeler que le SCOTES, voté en séance du Conseil général le 12 décembre 2014, érige comme enjeu majeur pour le département la mise en cohérence de l'aménagement sportif avec les stratégies de développement des disciplines organisées en projet de territoire.

Un projet de territoire décliné sur 3 axes

Ces trois axes déterminent un espace de programmation et donnent à l'action publique la possibilité de déplacer son curseur selon les besoins et les moyens disponibles.

Favoriser le développement social

- Développer l'accès aux pratiques de sport, de loisirs et de culture aux personnes en situation de handicap
- Contribuer à développer l'autonomie des personnes handicapées
- Favoriser l'inclusion sociale et l'accès à la citoyenneté
- Qualifier l'offre de prise en charge des personnes handicapées
- Soulager les familles en charge des personnes handicapées (plus d'autonomie

des personnes handicapées elles-mêmes et développement d'activités « relais » pour les parents)

- Qualifier les pratiques de l'encadrement et dirigeants associatifs
- Renforcer la diversité sociale pour en faire la promotion

Servir de levier au développement économique

- Création d'emploi pour les personnes handicapées
- Favoriser le lien entre les personnes handicapées et les entreprises, pour leur insertion professionnelle
- Création d'emploi pour l'accompagnement et l'encadrement des personnes handicapées
- Développer la formation et la recherche sur le handicap
- Création de nouveaux services
- Réunir et fédérer une diversité d'acteurs dans un pôle Sport et Handicap innovant,
- Attirer des acteurs économiques, notamment du secteur des nouvelles technologies, et des partenaires privés en capacité d'investir
- Contribuer à l'attractivité du Département par la concentration de l'expertise, des acteurs et des moyens dans le domaine du handicap

Aménager le territoire

- Enrichir l'offre d'équipements sportifs adaptés aux personnes en situation de handicap
- Participer à la rénovation urbaine du territoire
- Créer une nouvelle identité au parc interdépartemental et à ce quartier, leur donner un rôle structurant à l'échelle métropolitaine,
- Définir et mettre en œuvre une nouvelle cohérence d'aménagement
- Connecter les différents éléments urbains déjà existants, pouvant intervenir dans le domaine du handicap
- Améliorer la desserte en transports accessibles aux personnes handicapées à l'échelle métropolitaine.

Le projet territorialisé Sport et Handicap repose sur des éléments liés :

- Le développement d'un réseau d'acteurs départementaux
- Aide au déplacement pour les compétitions sportives hors de Seine-Saint-Denis
- Aide à l'acquisition de matériel dédié à la pratique handisport et sport-adapté
- Renforcement de l'aide à l'organisation de manifestations sportives
- Aide aux projets associatifs d'échelle départementale
- La création en 2012 d'un collectif départemental sport et handicaps 93. Ce collectif rassemble la Fédération Sportive et Gymnique du Travail 93¹, le Comité Départemental Olympique et Sportif 93, le Comité départemental des Office Municipaux des Sports, les Comités départementaux Handisport et sport Adapté, la DDCS.

- L'accompagnement d'événements promotionnels d'envergure

- L'intégrathlon
- Le meeting international paralympique d'athlétisme jusqu'en 2014
- Le championnat de France d'équitation sport adapté
- Le tournoi international d'escrime handi-valide
- Le tournoi international de tennis en fauteuil
- Le festival départemental de pratiques partagées

- l'amélioration de l'accessibilité aux équipements sportifs

- Mise en œuvre de la loi du 11 février 2005
- Comblant la carence des lieux de pratiques
- Équipements spécialisés pour les personnes handicapées

Une action publique à consolider

Sensibilisation du grand public

La connaissance du handicap par le grand public reste une mission essentielle et ce pour tous les âges et dans tous les milieux. C'est en sensibilisant les citoyens que les

représentations négatives liées au handicap pourront tomber. En conséquence, le pôle se doit d'être un lieu porteur de cette dynamique de sensibilisation, d'information et de reconnaissance.

Développer la pratique sportive de manière pérenne

La politique départementale soutien l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap par l'attribution de subventions et l'accompagnement de projets portés par des associations ou des clubs sportifs de la Seine-Saint-Denis avec l'objectif que des personnes éloignées de toute pratique doivent pouvoir accéder aux équipements et pratiquer tout au long de l'année une activité sportive.

Des actions telles que l'Intégrathlon, ou des interventions lors de forums associatifs dans les communes du Département, sont une réponse au rapprochement du sport et des personnes handicapées mais cela doit être poursuivi dans le temps pour que la participation se pérennise. Dans ce domaine il n'est pas suffisant de se contenter d'une action cantonnée à une journée d'animation ou de découverte. C'est de ce point de départ que des personnes handicapées, ou leurs familles, pourront entrer en contact avec un club sportif et faire le premier pas de l'engagement.

Il faut également pouvoir aller plus loin en direction des personnes qui ne sont pas en établissement et donc « non captives ». Un travail avec les services d'aide à domicile doit permettre d'entrer en relation avec les personnes les plus en retrait.

L'accès à des équipements sportifs adaptés

Le recensement des équipements sportifs effectué par les services départementaux a révélé une grande carence en matière d'équipements et plus encore d'équipements adaptés sur le territoire. A ces besoins en équipement s'ajoutent des besoins en ressources humaines pour le développement et l'encadrement de la pratique sportive adaptée.

Mission d'observation

Selon les informations apportées par les services les données précises sur le handicap et la pratique sportive sont insuffisantes ; le projet de Pôle Sport Handicap est certainement l'occasion de mettre en place une politique globale de collecte d'information :

- Créer une expertise sport handicap (travaux de recherche, publications, expérimentation)
- Proposer un lieu de recherche action
- Recensement de l'offre sportive
- Recensement du matériel adapté ou handisport.
- Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur politique publique « sport handicap »
- Constitutions et animation du réseau d'acteurs.

Par ailleurs, le travail de recensement de la pratique sportive en établissement médicosocial doit être poursuivi afin de proposer au personnel des solutions dans sa recherche de lieux de pratiques mais aussi dans la connaissance du matériel existant sur le territoire afin d'offrir et d'orienter les usagers vers des conditions de pratique optimales.

Un enjeu majeur autour de la formation

Cet enjeu de la formation en liaison avec les institutions existantes et les clubs sportifs peut être relevé au travers de plusieurs modalités d'action :

- Recenser l'offre de formation existante
- Créer des passerelles entre les formations
- Innover et concevoir de nouvelles formations adaptées à la demande
- Offrir des lieux de stage

Aller au bout de la démarche : pour un projet innovant, inclusif et mutualisé

En s'appuyant sur les grands axes de développement stratégiques tracés par Conseil Départemental, rappelés plus haut, le panel de l'INTA a, pour co-construire un projet inclusif et mutualisé, orienté ses travaux vers une mise en « opérationnalité » sur le site du stade départemental de La Motte à Bobigny.

On parle de dimension immatérielle autant pour ce projet de Pôle dont l'ambition va au-delà de la seule pratique sportive avec les objectifs d'inclusion sociale de tous les publics que pour les outils à mettre en place pour faire fonctionner un réseau d'acteurs et la participation et l'appropriation du projet par tous les habitants. On parle de dynamiques autant pour des équipements tels qu'un centre de ressources documentaires et d'expertise que pour des services d'accueil et de formation, des outils multimédia, des appuis technologiques, etc.

Au vu de la complexité des enjeux, du site et de la multiplicité des acteurs, ce projet comporte des dimensions indissociables, imbriquées que, pour souligner l'importance de l'approche multi-dimensionnelle, nous présentons de manière consécutive au risque de quelques répétitions.

- Dynamique sociale
- Dynamique urbanistique
- Dynamique innovation et formation
- Dynamique sportive
- Dynamique d'appropriation et de communication

Dynamique sociale

La dimension immatérielle du Pôle l'inclusion sociale

La reconnaissance d'une éthique de l'inclusion ou de l'universel où la diversité est considérée comme un atout peut produire un effet viral, ce qui facilite et améliore la gouvernance organisationnelle et en fin de compte, l'émergence d'une société soucieuse de son avenir. L'interdépendance des individus, des organisations et de la société civile rend la transformation à la fois possible et souhaitable.

Le quartier autour du stade de La Motte se présente comme une zone défavorisée socialement identifiée dans le Contrat de Ville 2015-2020 et classée comme zone de développement urbain prioritaire. Le Contrat de Ville prévoit la création d'un conseil des citoyens qui se prononce sur la création et le développement de nouveaux programmes et de formation pour les habitants, ce qui les place comme force de proposition et instigateurs de changement au sein de leur quartier à travers la communication et la participation avec les pouvoirs publics.

Dans ce contexte, le pôle Sport et Handicap et le stade de La Motte acquièrent un nouveau statut comme levier et accélérateur de la revitalisation sociale et urbaine du quartier.

Voir en annexe le développement de ces notions.

Un projet inscrit dans une priorité sociale

Les ambitions du projet du pôle sur la Stade de La Motte s'inscrivent dans une problématique nationale dont les axes gouvernementaux sont :

- Lutte contre le chômage,
- Formation professionnelle notamment des personnes le plus éloignées de l'emploi,
- Création d'entreprise,
- Emploi des personnes handicapées.

Au niveau local, on constate que le département de la Seine-Saint-Denis est

particulièrement touché par le chômage ; que le site de La Motte est entouré de quartiers dits « sensibles » avec un nombre important de jeunes sans perspectives professionnelles.

Ce constat renforce l'ambition d'inclusion sociale de ce projet porté à l'initiative du Conseil Départemental.

Un projet au service de l'individu et de la collectivité

Le projet sport, inclusion et innovation se veut porteur de l'intérêt général, en participant à la structuration de la vie sociale et individuelle grâce à l'acquisition des codes sociaux liés au travail, à l'inclusion sociale et professionnelle des populations locales et s'appuyant sur le travail comme facteur de valorisation personnelle.

Les objectifs de l'action locale à l'ouverture de perspectives :

Tout d'abord la création d'emploi au niveau local à destination des publics fragilisés, des personnes formées en recherche d'emplois (**diplômés stigmatisés par leur lieu de résidence**).

Ensuite, par l'appropriation, assurer une fonction de médiation: des salariés issus du local. Assurer un meilleur accès à la formation professionnelle notamment sur les métiers développés sur le site en lien avec les formations proposées par le CFA (restauration, hôtellerie, gardiennage, accueil), l'université (éducatifs sportifs), l'IUT carrières sociales (animateur social, éducateur spécialisé, moniteur éducateur). Enfin proposer un terrain d'expérimentation à la pratique professionnelle: stages découvertes, et professionnalisant : acquisition de compétences.

Il s'agit de s'appuyer sur des partenariats et sur les ressources du terrain :

- Pôle emploi de Bobigny : convention sur l'accompagnement vers l'emploi
- Ville de Bobigny
- Mission locale pour l'emploi des jeunes
- CFA, Campus des métiers : métiers développés : notamment restauration, sécurité,
- Université : métiers liés APSA (activités

physiques adaptés)

- Club d'entreprises: ouvrir des perspectives.
- Fédération française de sport adapté: organisme de formation « TRANS'FORMATION »

Le pôle comme outil de l'insertion et de la formation professionnelle

Le projet du pavillon AEDE propose d'accueillir un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de 50 travailleurs en situation de handicap, avec 30 à 40 emplois salariés sur des fonctions :

- d'exécution,
- d'encadrement et
- d'accompagnement socio-éducatif
- de management.

Par ailleurs, il est envisagé dans l'ensemble du pôle de promouvoir l'accueil de stagiaires pour une découverte des métiers et de la formation professionnelle.

Parallèlement, l'enjeu de ce projet est bien de faciliter une ouverture économique autour des champs du sport, de l'innovation et de la santé en facilitant l'émergence d'initiatives locales, en créant un incubateur et une pépinière d'entreprise et surtout en permettant au tissu économique sequano-dyonisien spécialisé de créer des synergies et des opportunités en matière de R&DD.



Réseautage et ancrage (dans le site)



Réseautage vertical déterritorialisé reliant le local au national et à l'international (Financement)

Réseautage horizontal ancré dans les institutions et ressources locales (partage de connaissances et gestion)



Centre de ressources

Le changement implique l'innovation, c'est-à-dire le processus consistant à améliorer constamment l'existant et trouver de nouvelles applications.

Le projet comprendra un centre de ressources que nous définissons dans son acception la plus large, intégrant :

- des dimensions numériques (réseau internet et référentiel)
- des espaces en plein air (pour les sports et activités de loisir)
- des espaces intérieurs (activités en salle)
- du matériel (pour des niveaux variables de capacité/compétence)
- de l'espace dédié à la recherche
- un laboratoire et des bureaux
- de la formation
- des experts

Ce centre devra être initié immédiatement sans attendre que la notoriété du site soit bien établie.

Formation au Sport Handicap

Travailler avec des personnes avec des niveaux variables de capacités nécessite une formation spécialisée. Cette formation peut impliquer :

- Qualification au niveau du de diplôme APA (activité physique adaptée)
- Formation professionnelle continue pour ceux déjà qualifiés dans des domaines connexes
- Cycle court de formation sur l'inclusion des personnes en situation de handicap

Il est entendu qu'il peut y avoir un niveau élevé d'idées fausses associés au travail avec les personnes handicapées.

Internationalement, il existe par exemple actuellement la formation UFIT (Universal Fitness Inclusion Transformation) qui pourrait internationaliser la pratique à cet égard (www.ufit.com). Le projet pourrait impliquer le développement d'un réseau de formation novateur en vue de faciliter la formation initiale ou accroître les compétences.

Localement, le stade de La Motte est bordé au nord par l'hôpital Avicenne, membre des Hôpitaux Universitaires Paris-Seine-Saint-Denis et de l'Assistance-Publique - Hôpitaux de Paris, et à l'ouest par la Faculté Santé,

Médecine, Biologie Humaine (SMBH) de l'Université Paris 13 – Nord.

La proximité de ces deux établissements permet d'envisager le développement d'activité de soins, de formation et de recherche sur la thématique des activités physiques et du handicap.

La faculté SMBH propose notamment à ses étudiants les filières médicale et STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), avec une spécialité APAS (Activité Physique Adaptée Santé) de niveau Licence. De nombreux enseignements de ce diplôme portent déjà sur la question du handicap et de la pratique sportive. Par ailleurs la faculté est pilote pour l'enseignement aux étudiants en médecine de la prise en charges des patients par l'activité physique.

Le pôle « Sport et handicap » à proximité immédiate de la faculté représentera un terrain de stage idéal pour la formation des futurs enseignants en activité physique adaptée et des médecins, et permettra d'optimiser leur formation pratique, tant en formation initiale qu'en formation continue. Tout en se formant, les étudiants représenteront un vivier de ressources humaines pour l'encadrement des utilisateurs du pôle.

Naturellement, la filière APAS pourra être enrichie d'un diplôme de niveau Master centrée sur le handicap.



Référentiel en ligne

Les recherches relatives au sport et handicap en sont à leurs balbutiements en France. Cependant, au niveau international, c'est un domaine de recherche en plein essor, même si celle-ci n'est pas centralisée. C'est pourquoi, actuellement, la Chaire Unesco IT Tralee développe un référentiel en ligne afin de centraliser toutes ces données, les publications et les politiques publiques existantes dans ce domaine. La Chaire Unesco est le chef de projet idéal pour ce projet parce que en 2013 l'Institut de Technologie Tralee (désormais l'Institut) est devenue le premier établissement d'enseignement supérieur dans le monde à recevoir une chaire UNESCO intitulée «Transformer les vies des personnes handicapées par le biais de l'éducation physique, le sport, le fitness et les loisirs. Cela témoigne de la réputation et la capacité reconnues des Instituts pour travailler avec l'UNESCO et d'autres partenaires en vue de la réalisation de l'équité de l'accès à l'activité physique et du sport pour les personnes handicapées, conformément à de nombreux conventions, déclarations et agendas politiques internationaux sur les droits de l'homme.

L'objectif principal de la Chaire est l'intégration de la diversité dans le cadre d'un programme multidimensionnel plus large sur les droits de l'homme axé sur l'inclusion sociale des groupes marginalisés en accord avec les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et en particulier celles de l'UNESCO. La Chaire reconnaît l'importance d'avoir une approche intégratrice de l'ensemble de la société pour parvenir à ses objectifs mais aussi respectant l'égalité d'accès au sport, mécanismes importants par lesquels ces champs contribuent à un programme beaucoup plus large de l'inclusion sociale. Le paradigme global touche au fait de travailler avec, plutôt que pour les groupes marginalisés de la société. Par conséquent, ce référentiel fera partie de cet objectif, tout en associant l'installation et l'ouverture d'un réseau international.

Le Panel propose que le pôle engage un partenariat avec la Chaire Unesco à IT Tralee afin de co-produire et partager ce référentiel. Cette installation s'ajoutera également à la dimension innovation et recherche du site.

Afin de gérer et d'implémenter ce référentiel localement, il peut être envisagé une personne-ressource financée éventuellement par des fonds européens.

Dynamique urbanistique du pôle

Vocation(s) des sites

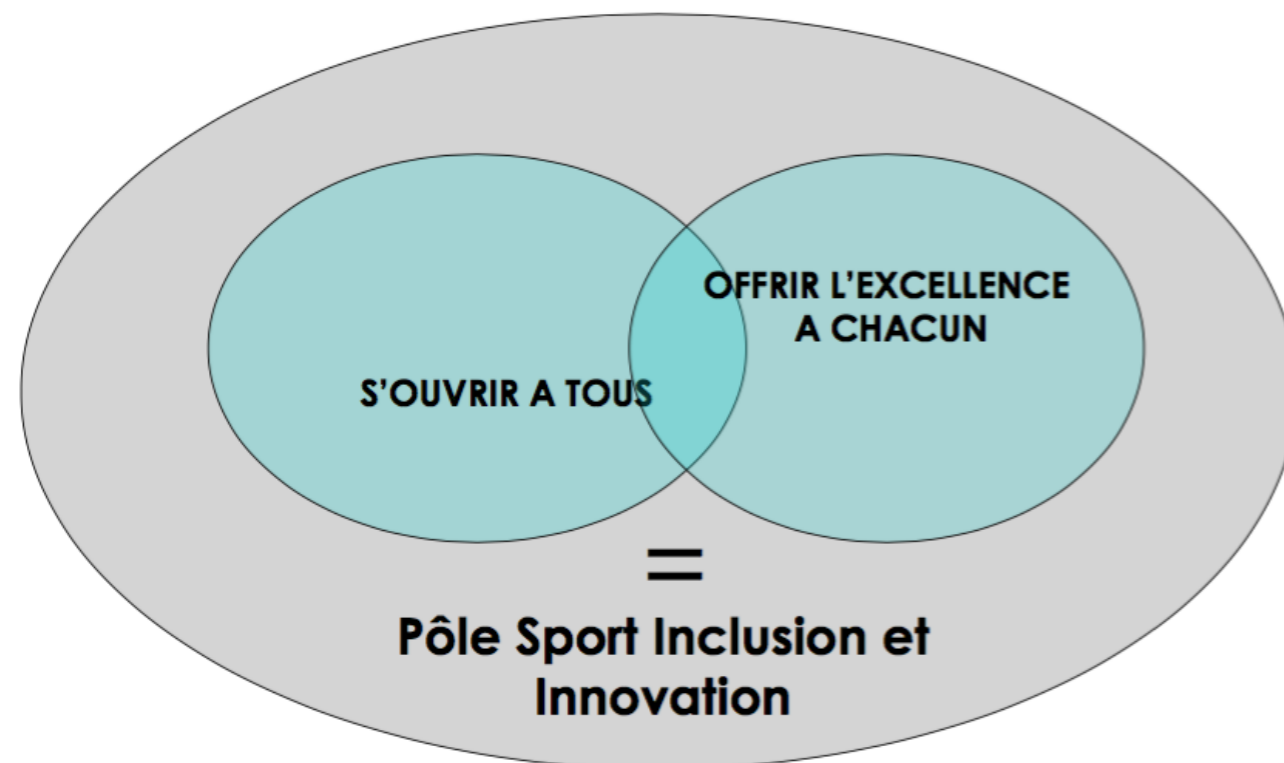
A proximité immédiate de l'Autoroute A86 et situé à moins de 5 Km de la Porte de Pantin, l'ensemble constitué du stade départemental de La Motte et du parc interdépartemental des sports à Bobigny, représente un parc de 20 hectares dans un environnement urbain dense desservi par plusieurs modes de transport en commun : Tramway (T1, à 250m), bus, Métro (7, Fort d'Aubervilliers, à 850m) et la future gare de la Tangentielle Nord (à 400m). Cette situation et cette desserte donnent à ces deux parcelles mitoyennes, un intérêt départemental voire métropolitain.

Deux équipements administrativement séparés sur une même parcelle

Ces deux parcs sont aujourd'hui adossés l'un à l'autre sans interagir, gérés par deux administrations différentes.

Tout en présentant des équipements fondamentalement similaires, des terrains de grands jeux, ces deux installations sont très complémentaires.

Le stade départemental de La Motte comprend 8 terrains de grands jeux, des bâtiments dédiés à l'accueil des usagers, à l'administration et aux fonctions techniques. Le sens général de cette gestion en régie directe est de permettre aux comités départementaux et aux grands partenaires de développer leurs activités, à l'instar du comité départemental de football américain récemment créé, qui a installé son siège dans les anciens bâtiments d'accueil du stade, mis à sa disposition.



Cette action départementale, cruciale dans une situation de carence accrue des équipements sportifs en Seine-Saint-Denis, privilégie le principe de la mutualisation et de la diversité. Par ailleurs, un centre de formation multisports a été créé il y a 3 ans avec 2 grands partenaires sportifs, le CA Montreuil 93 et l'AC Bobigny 93 Rugby, où 6 jeunes sportifs de haut niveau résident à l'année (sur une capacité de 18).

Uniquement séparé du stade de La Motte par une clôture, le site de Bobigny géré par le SIGPS est constitué 11 terrains de grands jeux et 4 terrains de Tennis. Cet établissement public administré et financé à parité entre la Ville de Paris et le Département, gère une autre installation située à La Courneuve, en bordure du Parc Georges Valbon, depuis lequel il déplace du matériel lourd d'entretien des surfaces de jeux, faute de pouvoir le stationner sur le site de Bobigny.

Le Département contribue au fonctionnement du SIGPS à hauteur de 2 M€ et à hauteur de 0,5 M€ en investissement. Le fonctionnement du Stade de La Motte représente environ 0,8 M€ dans le budget départemental.

Aujourd'hui de nombreux éléments militent pour une évolution de la situation

Le Département a engagé des aménagements du stade de La Motte pour accompagner le projet de Rénovation Urbaine du quartier de l'Etoile de Bobigny. Au-delà de cette démarche, il y a nécessité d'inscrire tant le Stade de La Motte que le SIGPS sur le territoire en les connectant d'avantage avec leur environnement.

La Ville de Paris a défini une nouvelle stratégie pour les parcs interdépartementaux visant à renforcer l'intérêt et l'usage des parisiens pour ces espaces, tout en étant convaincue qu'ils peuvent également constituer des vecteurs importants de la métropolisation. La stratégie parisienne envisage le renforcement de l'identité de chacun des parcs interdépartementaux par leur thématisation.

La contraction des moyens financiers des deux collectivités de tutelle, les amène

à proposer, sous l'impulsion parisienne, une réduction inédite de leur participation financière dans le SIGPS. Cet effort demandé à l'établissement public appelle plus globalement une rationalisation des fonctionnements et des financements. Cette nécessaire rigueur ne devant pas contrarier les ambitions pour ces parcs, le Département a proposé à l'administration parisienne un plan d'optimisation du SIGPS en partie basée sur le principe de mutualisation.

Un pôle sport et handicap appuyé sur le parc du stade de La Motte

Le développement de l'accès des publics handicapés aux activités sportives constitue un axe structurant de la politique départementale depuis plusieurs années.

Le Département accompagne au quotidien les personnes handicapées au titre de ses compétences obligatoires, mais il s'attache aussi et surtout à les associer à l'ensemble des actions qu'il organise sur son territoire.

Dans le cadre de son agenda 21, et en application des orientations définies dans le schéma en faveur des personnes handicapées 2012-2016 ainsi que dans le précédent, le Département s'est engagé à partir de 2008 dans un projet de développement durable de la pratique sportive des personnes handicapées.

Déterminante pour l'épanouissement et le développement de l'autonomie des personnes handicapées, les activités physiques de sport et de loisirs sont aujourd'hui très insuffisamment accessibles.

Le Département apporte ainsi son soutien à un certain nombre d'associations sportives porteuses de projets à l'échelle départementale dans des disciplines telles que l'équitation, l'athlétisme, la boxe française, le judo, le basket fauteuil, le karting ou bien encore la randonnée pédestre. Par ailleurs, il s'associe à l'organisation d'événements phares sur le territoire comme l'Intégrathlon, le tournoi international d'escrime de Villemomble, le championnat de France d'équitation sport adapté, le meeting international Paris Seine-Saint-Denis et le tournoi international de tennis fauteuil de Montfermeil.

Un réseau départemental a également été mis en place autour de ces différents projets regroupant les différentes familles sportives : Comité départemental olympique et sportif, Comités départementaux handisport et sport adapté, Comité départemental de la FSGT, Comité départemental des offices municipaux des sports et certaines associations. Assurant une véritable dynamique sur le territoire, ce réseau génère aussi des interactions entre les acteurs qui permettent de décloisonner les réflexions par type de handicap et facilitent ainsi la coordination des actions et leur complémentarité. Cela permet également un rapprochement avec le milieu sportif valide et ainsi de mettre en œuvre des projets d'inclusion de personnes handicapées au sein de structures valides.

Des opportunités pour un éco-système sur handicap, sport et innovation

Partant de la volonté de faire coïncider la compétence départementale en matière de handicap et celle choisie dans le domaine du sport, les équipements sportifs départementaux constituent un levier de développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées. Un projet de partenariat pour la réalisation d'équipements sportifs sur le stade de La Motte, dépassant le simple objectif de l'usage sportif pour s'intéresser également à l'intégration professionnelle de personnes handicapées, a placé ce projet sur la voie d'une ambition plus globalisante et fédératrice autour du « sport et handicap ». En rassemblant le plus grand nombre d'acteurs sur ce thème, le champ d'action potentiel de cet écosystème peut couvrir autant la formation, que l'encadrement, l'emploi, la recherche, et le croisement avec les pratiquants valides.

Le schéma d'aménagement du parc interdépartemental voté par le Conseil d'administration du SIGPS en décembre 2007, intégrant le stade départemental de La Motte, prévoit la transformation de 7 terrains en revêtement synthétique pour en intensifier les usages. Cette première étape en partie réalisée (2 sur 3 au stade de La Motte, et 3 sur 4 pour la partie interdépartementale), permet de couvrir l'ensemble des besoins en terrains de grands jeux pour envisager la diversification des autres équipements, notamment pour des pratiques intérieures.

Premier partenaire potentiel pour ce pôle Sport et Handicap, l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel (AEDE) projette la réalisation de plusieurs équipements sur une parcelle du stade de La Motte, dont un gymnase, un dojo, une salle de musculation, une cafétéria, des salles de réunion et un centre d'hébergement de séjours courts. La cible prioritaire de ces équipements sera les établissements spécialisés du département, tout en profitant aux pratiquants valides déjà usagers du site. L'atout de ce projet réside dans le mode de gestion et d'entretien de ces installations, qui fera appel à des personnes handicapées dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'intégration professionnelle renforçant la dimension de cohésion sociale du projet.

Les autres équipements sportifs départementaux et interdépartementaux pourront élargir le socle des activités de ce pôle sport et handicap, en s'appuyant sur des activités existantes comme l'équitation au centre équestre départemental à La Courneuve, l'athlétisme à Marville avec le club Athlétisme le Bourget Drancy Dugny Olympique et en l'ouvrant à de nouvelles activités comme le golf à Sevran ou la natation et la plongée à Marville. C'est tant la pratique pour les personnes handicapées que leur formation aux métiers gravitant dans chacune de ces disciplines qui pourront enrichir le partenariat avec l'AEDE et l'ensemble du pôle.

L'université Paris XIII (médecine, STAPS/Activité Physique Adapté et Santé, Biologie), le Centre de Formation d'Apprentis, l'hôpital Avicenne (comprenant l'Institut Francilien de Médecine du Sport), la cité de l'étoile dont le bailleur est Emmaüs France, se trouvent dans un périmètre de moins de 500m autour du Stade de La Motte. Cette configuration laisse entrevoir une convergence logique autour de ce projet de pôle.

Dès son annonce, ce projet, n'ayant aucun équivalent en France, placera la Seine-Saint-Denis en situation de leader sur la mise en œuvre de politiques à destination des personnes handicapées.

Pour réussir cette ambition claire et précise ce pôle **Sport et Handicap** doit offrir **l'excellence** au sport pour tous et au sport de tous. Nous nous devons de faire le pari qu'un complexe à la pointe de la technologie est capable d'accueillir, en son sein des pratiques pour tous, au côté des pratiques de haut niveau. Il s'agit, ici, de construire un site orienté par la notion de progressivité/dégressivité : si les centralités de l'installation doivent être constituées par des événements de grande envergure, il est nécessaire de les entourer d'équipements accessibles à un public de plus en plus élargi. On peut ici parler, selon les points de vue, d'un raisonnement dégressif ou progressif.

Largement inspiré d'un concept défini dans le Schéma de cohérence des équipements sportifs de Seine-Saint-Denis (SCOTES), le complexe sportif progressif/dégressif est un concept assez simple. Il consiste à regrouper au sein d'un même espace différentes fonctionnalités sportives intérieures et/ou couvertes et/ou extérieures. L'objectif est ici de créer des centres vivants fréquentés par des publics diversifiés et dont personne ne se sent exclu, ce qui peut parfois être le cas lorsque une installation est réservée aux clubs ou lorsque des clubs sont contraints de céder des créneaux d'entraînement pour permettre une pratique libre.

Le panel souhaite, bien évidemment, que La Motte et le stade interdépartemental puissent accueillir un pôle ressources très qualitatif, focalisé sur les questions de sport, d'inclusion et de santé. La logique de progressivité/dégressivité peut aussi être appliquée au pôle ressources. On peut envisager, sur place, des espaces de vulgarisation scientifique et culturelle à différents niveaux, s'adressant à des publics étudiants mais aussi plus néophytes.

Le site doit offrir un espace sûr pour des activités sportives et récréatives, en fonctionnant comme une ressource pour le sport inclusif, étant le point central d'un réseau en science appliquée (sports), recherche, innovation, information, formation et d'activités sportives quotidiennes, culturelles et récréatives. Le Stade de La Motte est le centre d'activité et de connaissances sur le handisport et le sport adapté, mais accueille tout le monde.

Il est nécessaire aussi de prendre en considération un périmètre plus large intégrant dans la réflexion à court, moyen ou long terme le devenir du stade Raoul Montbrand à Pantin.

Tout cela ne peut être réalisé sans un travail approfondi sur l'accessibilité.

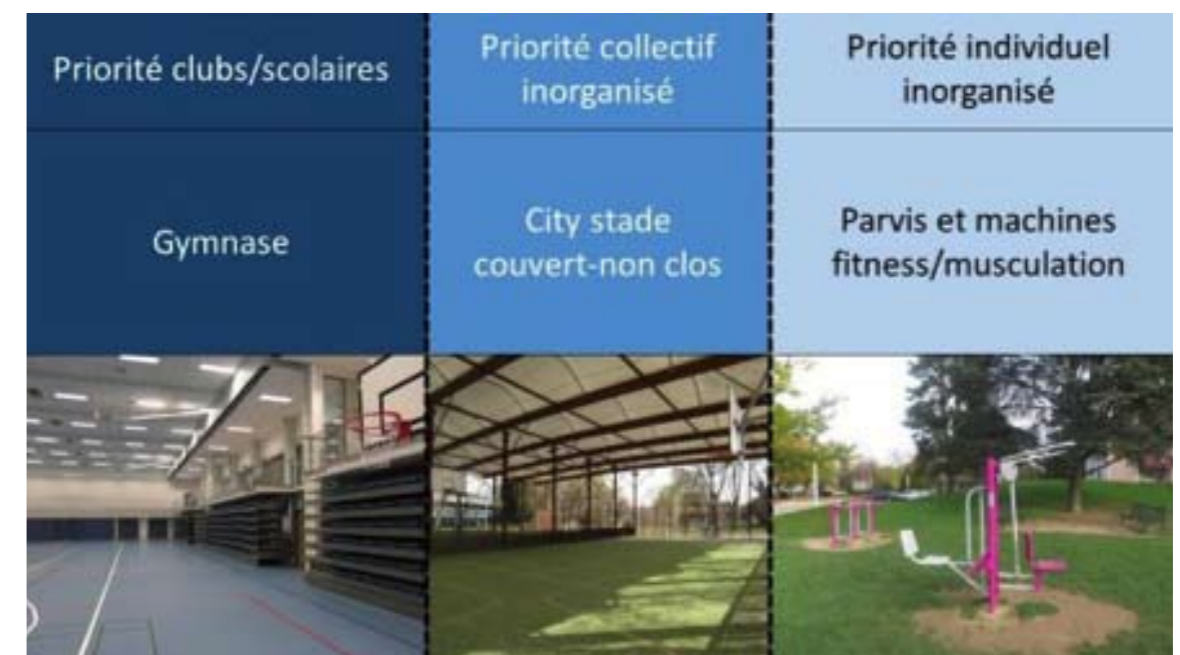


Schéma explicatif : l'installation sportive progressive (exemple fictif). @CDOS93

Bobigny, centralité et connections

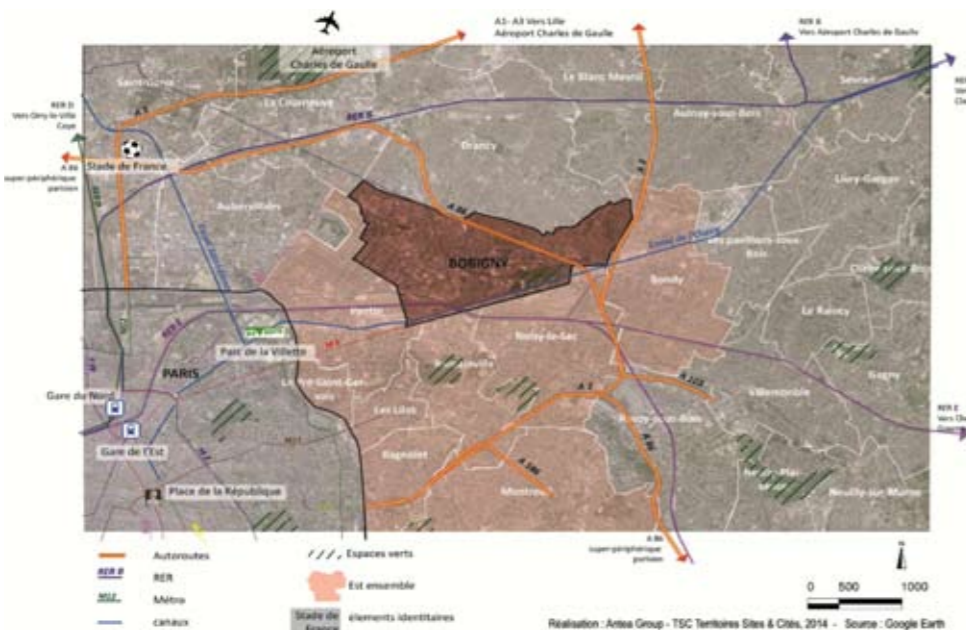
Un projet déjà bien relié et dont l'accessibilité va s'améliorer de façon importante à l'avenir : actuellement le site du futur pôle bénéficie d'une bonne desserte routière et en transports en commun: A 86, A3, RD 115, mais également la rue de Paris (Ex RN3) sont autant de grands axes routiers qui permettent un accès rapide au site. Le futur pôle est connecté à la gare terminale de la ligne 5 (Bobigny - Pablo Picasso) par le tramway T1 dont un arrêt est directement à proximité du site (l'arrêt « Hôpital Avicenne »).

Dans l'avenir, cette desserte va augmenter

très fortement en raison des différents projets de transports prévus. D'une part, 3 gares de la future ligne 15 Est du Grand Paris Express vont desservir le territoire de Bobigny, dont la gare « Drancy-Bobigny » qui sera implantée à proximité immédiate du site de la Motte, sur la commune de Drancy de l'autre côté de la RN 186. Cette gare permettra un accès facilité à Bobigny et au futur pôle. Toutefois, on peut regretter l'absence dans les plans de parking de dissuasion à proximité de la gare

D'autre part, le projet de Tram Express Nord qui accueillera la circulation en site propre d'un tram-train assurera une correspondance avec la future ligne 15 du Grand Paris Express sur le pôle intermodal Drancy-Bobigny. Le Tram Express Nord desservira également le

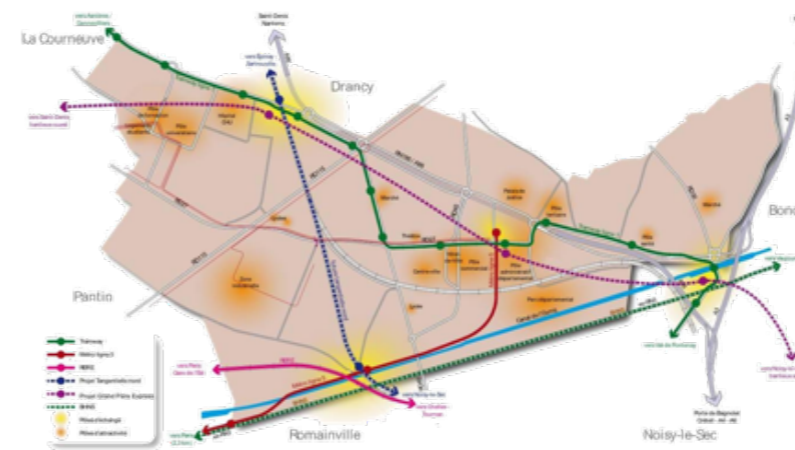
futur pôle de la Folie au sud de Bobigny qui sera renforcé par une station du TZen-3 (Bus à Haut niveau de service). Par ailleurs, la ville de Bobigny plaide pour la réalisation d'une inter-station de la



ligne 5 du métro au niveau du pôle de la Folie.

Un réseau de modes doux de transports à développer

Si l'on souhaite que La Motte puisse remplir une fonction de pôle sportif et récréatif structurant, sa conception doit en faire un maillon d'un réseau physique, où dans le cadre d'un accomplissement effectif d'une politique sport-santé, les déplacements doux seraient valorisés par la puissance publique et ses partenaires sportifs, sanitaires et économiques. Pour une plus grande cohérence des politiques publiques, il semble même recommandé que La Motte puisse s'inscrire dans le projet départemental de Chemin des parcs, qui doit relier les espaces verts structurants du département. Une liaison claire avec le Canal de l'Ourcq est à prévoir dans cet objectif.



Un moyen de transport à créer pour les handicapés (voire d'autres publics)

L'accès au terrain est à 500m de la plus proche station de tramway, la dimension du terrain Nord sud interdit à une personne à mobilité réduite d'aller vers les terrains au sud du fait de la distance et de l'absence de revêtement adapté. Il est donc nécessaire de prévoir une navette à la demande ou en service régulier à périmètre variable pour permettre un accès simple et non pénible.

Le projet: entre vision, perception et réalisation

L'écoute attentive des différents acteurs que nous avons rencontrés nous a permis de dégager les besoins et les attentes qui ont pour une grande partie été récurrentes et donc une esquisse de programme, une quantification des espaces nécessaires.

Cette quantification ne reflète que les besoins à un moment « t » ; ceux-ci vont varier et évoluer tant dans la pratique des sports par les valides et les handicapés, que dans la recherche médicale, et dans la formation des personnes.

Il nous a paru donc essentiel de concevoir un « espace » contenant sous forme d'un abri, d'un grand « parapluie » qui couvre des contenus modifiables, capables d'évoluer.

L'analyse des besoins classifiés hiérarchiquement selon leur attractivité et leur accessibilité représente une surface utile d'environ 13000m². A l'évidence, certains équipements nécessitent une grande hauteur (salle multisport) alors que d'autres se contentent d'une hauteur plus réduite (bureaux, salles de formations, etc).



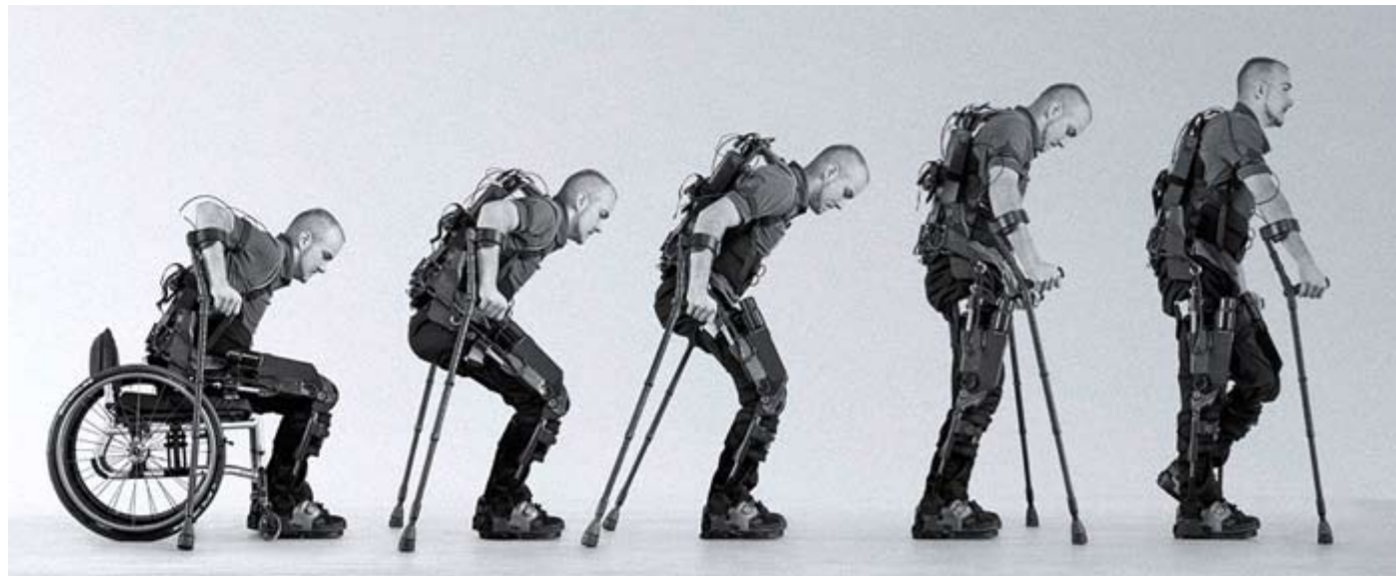
Gustave Caillebotte

L'Homme augmenté: analogies et symboles

Le sport est facteur de progrès et de performance du corps humain, facteur de bien-être aussi

Le Handicap est surmonté, dépassé, par l'innovation technologique, l'exosquelette, pour arriver à un corps augmenté, à une meilleure qualité de vie sociale

Sport et dépassement du handicap, bien-être individuel et qualité de vie sociale, servent l'Homme augmenté



Trois corps – un site augmenté

Trois corps à la recherche de l'harmonie et du bien être

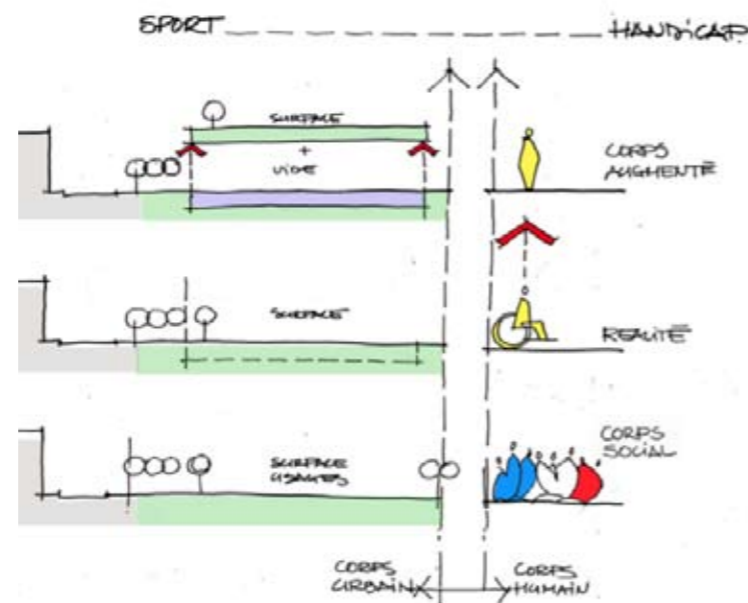
■ CORPS HUMAIN



■ CORPS URBAIN



■ CORPS SOCIAL



Le projet : Renaissance d'un site

Le « corps augmenté » par le sport et la technologie médicale et robotique invite à la création d'un projet original, unique et fédérateur.

Un site d'accueil de toutes les activités qui promeuvent le sport dans toutes ses dimensions en fédérant les acteurs principaux du site : Les sportifs, Le quartier, L'hôpital, L'université... et ceux qui se joindront à l'aventure

Le génie des lieux

Le site de La Motte est un lieu tout à fait paradoxal en matière géographique. En effet, il est localisé au cœur du Grand quadrilatère de Bobigny et se trouve, de ce fait, particulièrement enclavé. Les accès sont difficiles à tous les points de vue : que l'on soit piéton, automobiliste ou cycliste on ne bénéficie ni d'un cheminement lisible ni d'un cheminement apaisé pour se rendre sur place. D'un point de vue urbanistique, il existe de véritables barrières qui isolent La Motte des axes les plus passants (grandes emprises constituées par les cités de l'Etoile et Grémillon et du Pont de Pierre, l'hôpital Avicenne, l'université Paris XIII et le Campus des Métiers, entrepôts industriels et logistiques).

Cependant, on ne peut pas nier que le lieu est riche en atouts. La présence de l'hôpital et de l'université sont les moteurs essentiels de la démarche de pôle, les grands ensembles d'habitation sont un réservoir de sportifs qui pourrait, à lui seul, assurer une rentabilité sociale acceptable pour le complexe sportif dans son ensemble. Enfin, il faut rappeler qu'une aussi grande disponibilité en espaces sportifs est assez rare en Seine-Saint-Denis et en Petite Couronne parisienne.

Le projet est amené à toucher différents publics et doit pouvoir répondre à plusieurs attentes, qui se répartissent depuis le très local (par exemple : vie de quartier), jusqu'à l'international (par exemple : accueil d'athlètes olympiques et paralympiques) et c'est là sa particularité : notre ambition est de proposer un concept qui ne nous impose pas de choisir entre une installation de niveau métropolitain et un espace de proximité. Un tel objectif doit, pour être concret, se décliner sur le territoire et le projet doit, s'il veut être une réussite, pouvoir engendrer des transformations urbaines à différents niveaux. Cela passe par des propositions qui concernent le site de La Motte en lui-même, ainsi que ses franges immédiates, mais aussi ses connexions avec les infrastructures de transport proches, ou encore des lieux et des axes plus lointains.



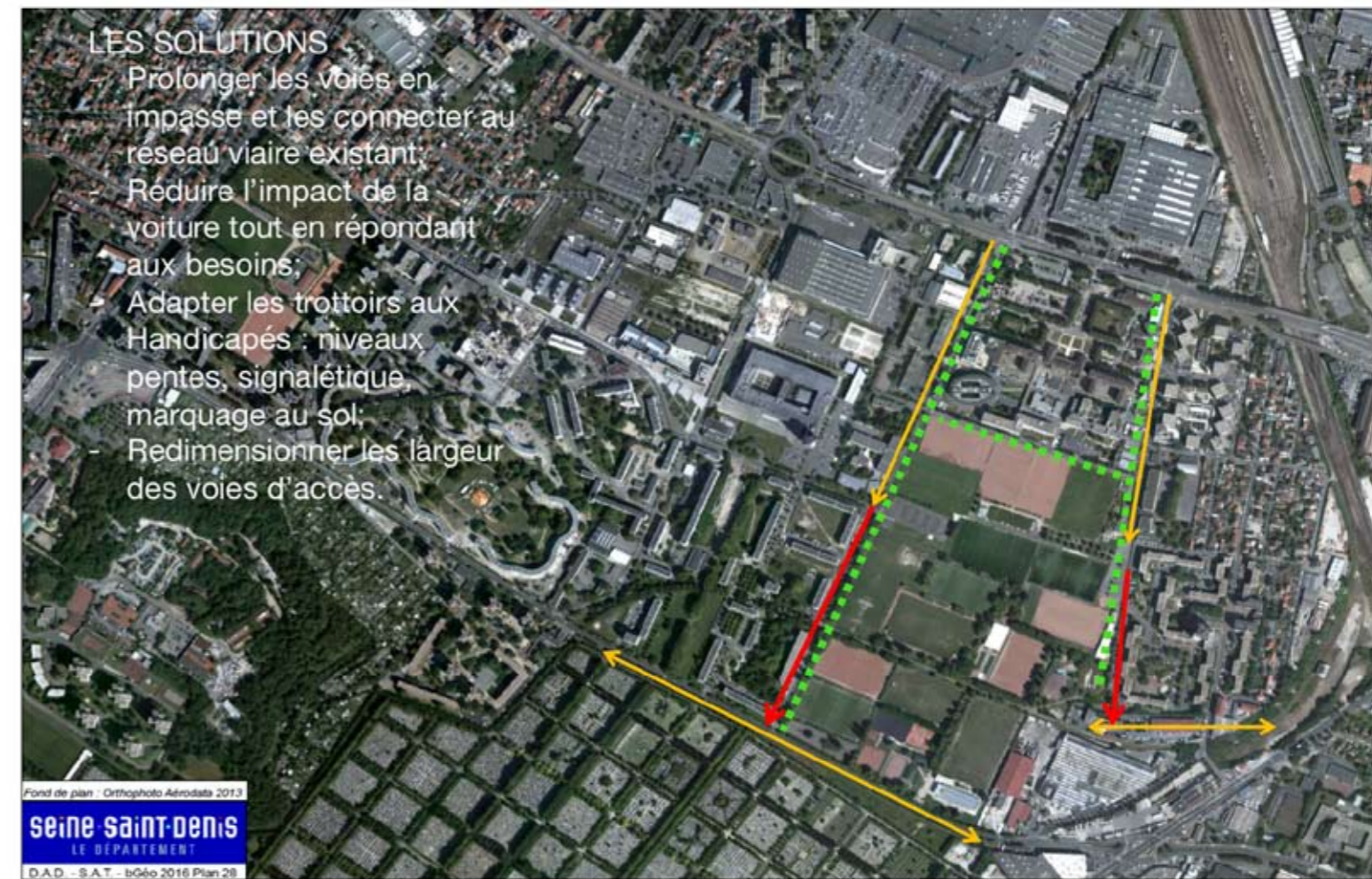
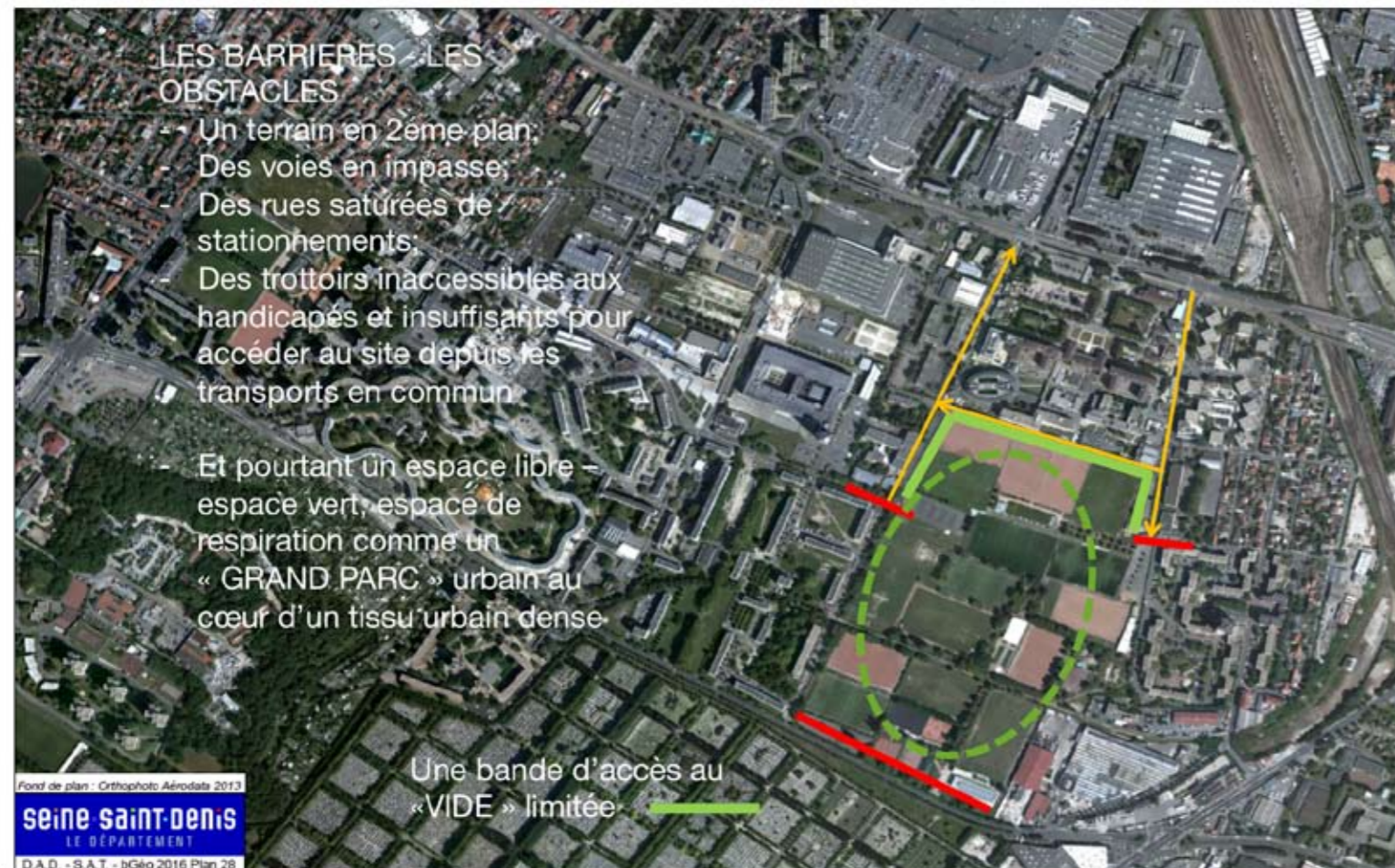
Une insertion urbaine qui prend en compte son environnement

La création d'un front bâti au Nord du stade semble faire consensus parmi les acteurs publics. La ville de Bobigny a, suite à des discussions avec les équipes du Conseil départemental, intégré cette orientation dans son PLU en permettant l'implantation physique du projet d'un point de vue règlementaire (zonage et élargissement de la voirie). Ce front bâti ne doit pas, toutefois s'assimiler à une muraille. Aussi, des percées, autant visuelles que physiques sont nécessaires pour la bonne intégration du projet dans son environnement.

Et cela pour différentes raisons : pour la population riveraine la perméabilité du parc est une condition essentielle de la liberté de circuler, de flâner, de profiter et de jouer et donc gage d'un « Vivre Ensemble » citoyen ; La perméabilité est également la condition de la perception et de l'incitation aux activités sportives qui s'y déroulent et du développement de la pratique du sport par tous valides et handicapés.

Il est donc essentiel que l'ensemble des éléments du Pôle puisse être sinon vus, identifiés, depuis le stade de La Motte, qui est, rappelons-le, le centre de ce même pôle. En matière architecturale, le panel a identifié la nécessité de préserver, au tant que possible, la nature «vide» de l'espace, c'est à dire de conserver la fonction de respiration et d'espace vert qui est, aujourd'hui, assumée par La Motte. Où que l'on soit, ce vert mérite d'être perçu.

Ajoutons aussi qu'un front complètement bâti pourrait créer, dans la rue Lautréamont, un contraste urbain fort avec le bâti plutôt aéré du secteur. Par ailleurs, il est important que le site ne tourne pas le dos au quartier dans le lequel il s'insère. Ainsi, les accès aux différents équipements devront être bien identifiés. Le rapport dedans/dehors devra être estompés par les aménagements des équipements mais également les espaces publics réinventés aux abords du pôle.

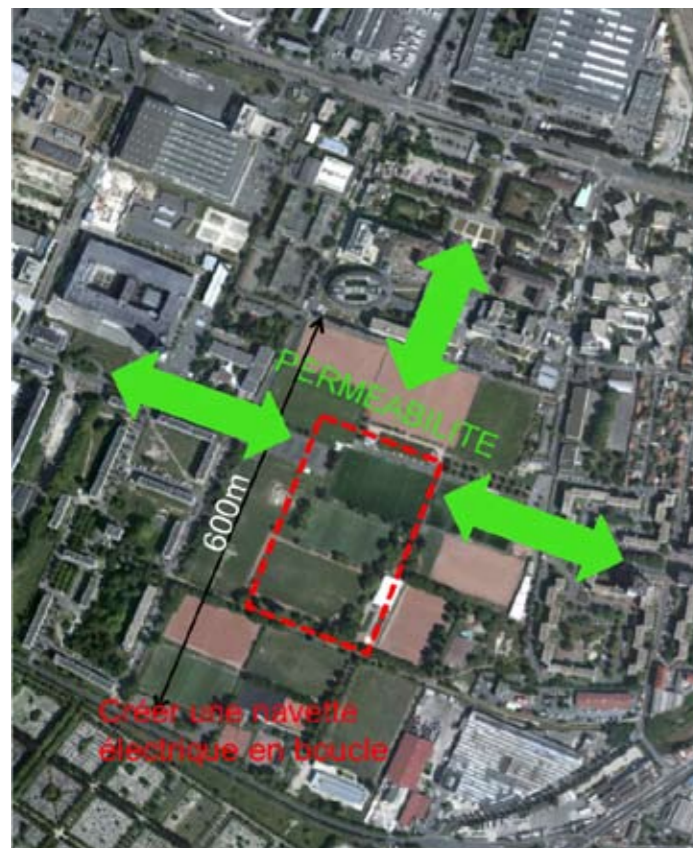
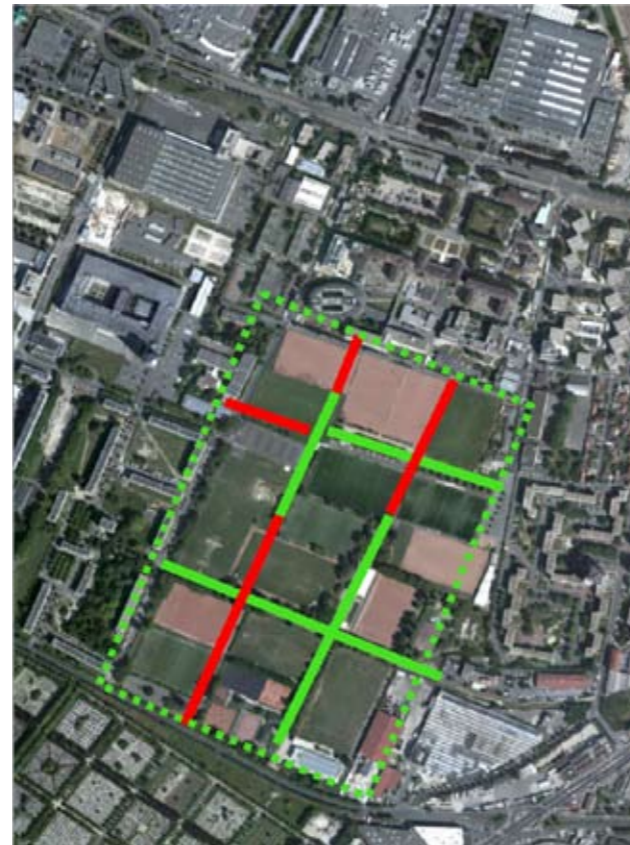


Les objectifs du projet:

- Un projet innovant;
- Un projet perméable;
- Un projet adapté à tous : publics , sportifs, chercheurs;
- Un projet où tous les équipements extérieurs et intérieurs sont accessibles et adaptés aux handicapés;
- Un projet dans lequel les équipements sont mutualisés;
- Un projet évolutif, non figé;
- Un projet qui n'handicape pas le site mais augmente sa capacité attractive : un site « AUGMENTE »

Les atouts paysagers du site:

- Un « VIDE » remarquable à préserver;
- Une « trame verte » de qualité à préserver et à augmenter;



Impacts spatiaux et territoriaux

Nous avons recherché les implantations possibles pour les composantes du Pôle que nous voulons unitaire afin de ne pas « parsemer » l'espace de constructions et ainsi le « miter » et le rendre in- évolutif. Cinq solutions sont envisageables :



Cette implantation constitue une barrière avec la cité de l'Etoile et donc à rejeter



Cette implantation constitue une barrière avec le grand ensemble du Pont de Pierre de Bobigny Pantin et donc à rejeter.



Accès trop difficile et trop éloignés des transports en commun.



Scission du terrain en 2 zones : blocage de tout processus d'évolution. Un projet qui divise l'espace sportif et obère toute modification d'ampleur.



Accès trop difficile et trop éloignés des transports en commun.
 Scission du terrain en 2 zones : blocage de tout processus d'évolution.
 Un projet qui divise l'espace sportif et obère toute modification d'ampleur.
 Création d'un front bâti perméable.
 Un projet par « pavillons » dans un parc : « mitage » du site
 Constituant ainsi la rue Lautréamont en pendant de l'Hôpital Avicenne ; les activités se rapprochent des transports en commun ;
 Les terrains de jeux se déploient vers le sud et sont libres de se recomposer.

Les solutions d'implantation du bâti

La solution retenue:
 Un projet qui rassemble les composants du programme établi avec les utilisateurs actuels et potentiels.

Un édifice unique, unitaire, placé le long de la rue Lautréamont élargie à 17m50.

Une grande proximité et facilité d'accès avec l'hôpital et l'université;

Les meilleurs accès aux transports en commun;

La perméabilité recherchée avec les ensembles de logements adjacents;



Un projet qui rassemble les composants du programme établi avec les utilisateurs actuels et potentiels dans un édifice unique, unitaire, placé le long de la rue Lautréamont élargie à 17m50.

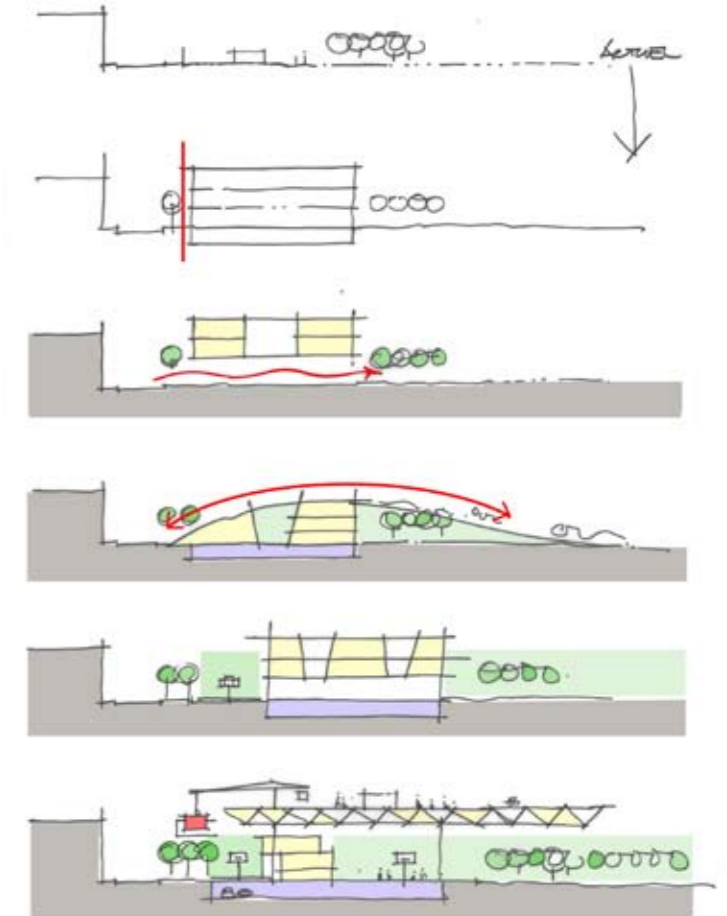
COMME SOUS UN GRAND PARAPLUIE

Un site ambitieux et innovant

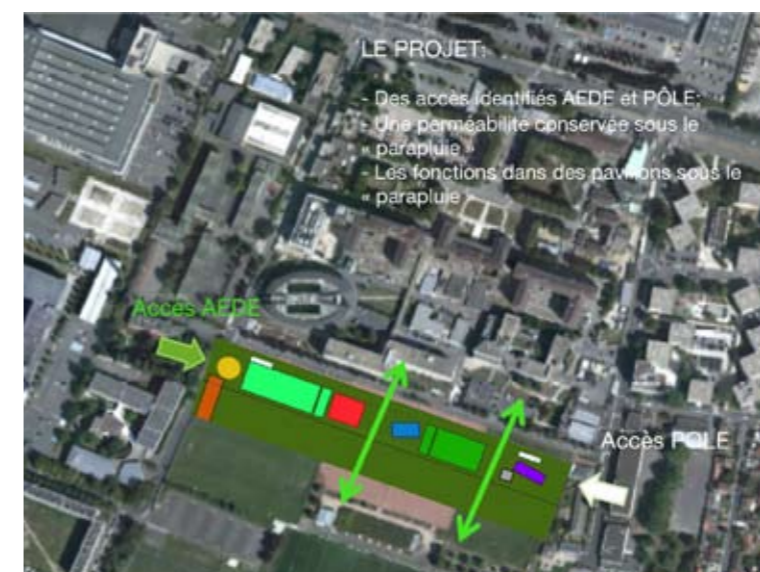
L'aménagement du site de la Motte en tant que tel se doit d'avoir comme principal objectif de transcrire, concrètement, l'ouverture à tous et la notion de partage sur le terrain. Il nous semble pertinent de préconiser une imbrication de plusieurs fonctionnalités sportives dans les parties qui seront le plus remaniées par la constitution du pôle, notamment le front bâti Nord. Ainsi, des espaces sportifs ouverts, situés entre les différents bâtiments, pourront être utilisés pour remplir en conservant le vide. En l'espèce, il s'agit d'aérer le front bâti en intercalant, entre les différents pavillons qui viendraient à s'y créer, des aires de pratique sportive individuelle (street workout...). Ces aires doivent pouvoir être accessibles directement depuis la rue Lautréamont.

Une question devra, à ce sujet, être résolue ultérieurement : leur entrée gagne-t-elle à être séparée de celle des pavillons médicaux ou sportifs ?

Il est évident que des structures de musculation ou de fitness pourront servir de point de départ à des parcours destinés à serpenter sur l'ensemble de La Motte. Diverses boucles sportives pourraient être imaginées, selon des critères de longueur et de difficulté. Pour les plus longues, elles pourraient être amenées à emprunter la promenade Django Reinhardt et à sortir du périmètre du stade. Des stations sportives multiples, combinant agrès de fitness/cardio et agrès de musculation jalonnent le parcours.



Leur nombre et leur espacement est à définir en concertation avec le mouvement sportif local. Une telle configuration doit absolument engendrer une réflexion sur les ouvertures à créer entre La Motte et l'allée Django Reinhardt. A minima, ces dernières doivent être pensées pour permettre une fluidité suffisante sur les différents parcours sportifs.



Si l'on fait l'hypothèse que le secteur Nord-Ouest de La Motte est aménagé conformément au projet AEDE, on peut imaginer que des espaces de pratiques collectives inorganisées soient positionnés dans le secteur Nord-Est, entre les futurs pavillons et les terrains de grands jeux existants.

Le programme et le projet architectural

Le centre de ressources-documentation du pôle présentera une information complète sur les formations proposées par les universités, les fédérations ou tout autre organisme. Il recensera et mettra à disposition des étudiants les documents spécialisés d'apprentissage (livres – revues - offres numériques) et d'informations.

En revanche, la mise en place d'activités de soins et de recherche centrées sur le thème du sport et du handicap, et plus largement ouvertes aux sportifs du département et utilisateurs du pôle, ainsi qu'aux patients de l'hôpital, nécessitera l'implantation d'un pavillon sur le stade de La Motte.







Activités de soins

La prise en charge des patients handicapés nécessitera du personnel médical et paramédical, ainsi qu'un matériel accessible et adapté.

Moyens humains :

- 2 médecins hospitalo-universitaires
- 1 médecin rééducateur
- 1 médecin assistant
- 1 interne en formation
- 2 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 3 enseignants en activité physique adaptée – santé
- 1 secrétaire
- 1 agent d'accueil
- 1 diététicienne à temps partiel
- 1 psychologue à temps partiel

LES ELEMENTS DU PROGRAMME:

-  Hébergement : hôtel 100 ch. et sportifs de haut niveau 20
-  Conférences et formation
-  Salles de sport et annexes AEDE
-  Salle de sport et annexes Départemental
-  Santé, Recherches et Soins
-  CDOS



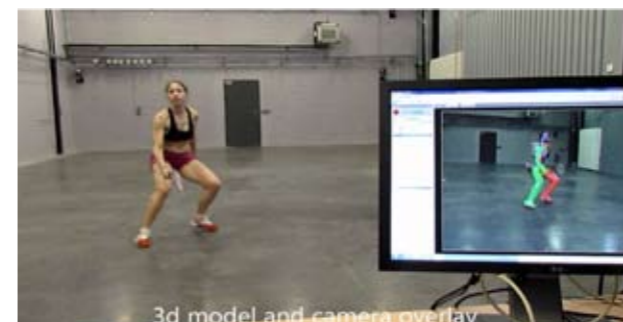
-  Gestion,
-  Bureaux des associations sportives et Fédérations

Locaux :

L'unité de soin pourra comprendre :

- 2 salles d'explorations pour évaluation cardiovasculaire, respiratoire et métabolique à l'exercice (d'environ 45m² chacune)
- 3 salles de consultations pour assurer les consultations de traumatologie, de non contre-indication à la pratique sportive, de diététique (d'environ 20 m² chacune)
- 1 salle (40m²) d'évaluation de la fonction musculaire, de la souplesse et de l'équilibre et de tous les paramètres Appareil Locomoteur
- 1 salle d'évaluation de la composition corporelle (20m²)
- 1 salle d'activité physique « aérobie et musculation » de 200m² comprenant différents appareils
- 1 salle d'activité physique « gymnase » de 100 m² environ
- 1 salle de rééducation de 100m² environ
- des vestiaires hommes et femmes avec douches (50m²)
- une zone d'accueil
- un secrétariat (20m²)
- 7 bureaux médicaux et para-médicaux (15m² chacun)
- une salle d'archives (20m²)
- une salle de réunion, bibliothèque (40m²)
- un couloir de 30 mètres permettant la réalisation des tests de marche
- WC public et personnel
- une salle de détente pour le personnel
- une salle de décontamination pour le matériel

L'ensemble des salles sera équipé de matériel adapté aux personnes handicapées, donc plus coûteux et plus volumineux que le matériel classique.



Activité de recherche

Moyens humains :

Les moyens humains pour les activités de recherches sont plus difficiles à définir étant données les possibilités de partenariat avec l'hôpital et les autres universités, ainsi que la possibilité de recruter des doctorants et post-doctorants sur des projets précis. Néanmoins il apparaît nécessaire de compléter les équipes actuelles avec au minimum deux enseignants chercheurs statutaires supplémentaires, et probablement un ingénieur dédié au traitement des données.

Locaux :

Les locaux seront en grande partie partagée avec la structure de soin, c'est la raison pour laquelle il apparaît préférable que le même bâtiment héberge les activités de soins et de recherche. Les salles d'examen, d'explorations physiologiques et de composition corporelle, d'activité physique, de réunion, de détente et les vestiaires pourront notamment être partagées.

En revanche une salle d'évaluation biomécanique du geste devra être ajoutée à la structure de soin (150m² avec une hauteur de plafond de 7-8m).

7 autres bureaux pour les chercheurs et doctorants sont également nécessaires.

Le matériel de recherche pourra naturellement être utilisé sur le terrain de sport afin d'étudier le sportif dans son environnement habituel. Ce matériel de terrain est également plus onéreux que le matériel de laboratoire.

Il peut par ailleurs être bon de prévoir que les sources de lumière naturelle de la salle omnisport du pôle puissent être occultées, afin de permettre le fonctionnement des caméras d'analyse du mouvement.

Synthèse des surfaces nécessaires

L'ensemble des salles accueillant des patients doit se situer au rez-de-chaussée, ce qui représente environ 750 m² + 150m² avec hauteur sous plafond de 7-8m (soit 900m² au sol).

Les bureaux médicaux et de recherche, archives, salle de détente... représentant environ 350m², peuvent être à l'étage sous réserve de la présence d'un ascenseur.

Nous n'avons pas envisagé la possibilité d'inclure une structure de balnéothérapie pour la rééducation des patients handicapés car cela nécessite un espace et un entretien supplémentaire. Dans l'hypothèse où une piscine était rattachée au pôle, elle pourrait naturellement être utilisée en rééducation.

D'un point de vue réglementaire, il apparaît opportun que l'hôpital, plutôt que la faculté, soit propriétaire ou occupant du bâtiment, ce qui facilite la reconnaissance des normes de sécurité et l'obtention d'autorisation de lieux de soin et de recherche.

De la même façon, la gestion des produits contaminés et du linge pourra être effectuée par l'hôpital.

Centre de conférence / salles de classe pour sensibiliser les formateurs et les bénévoles :

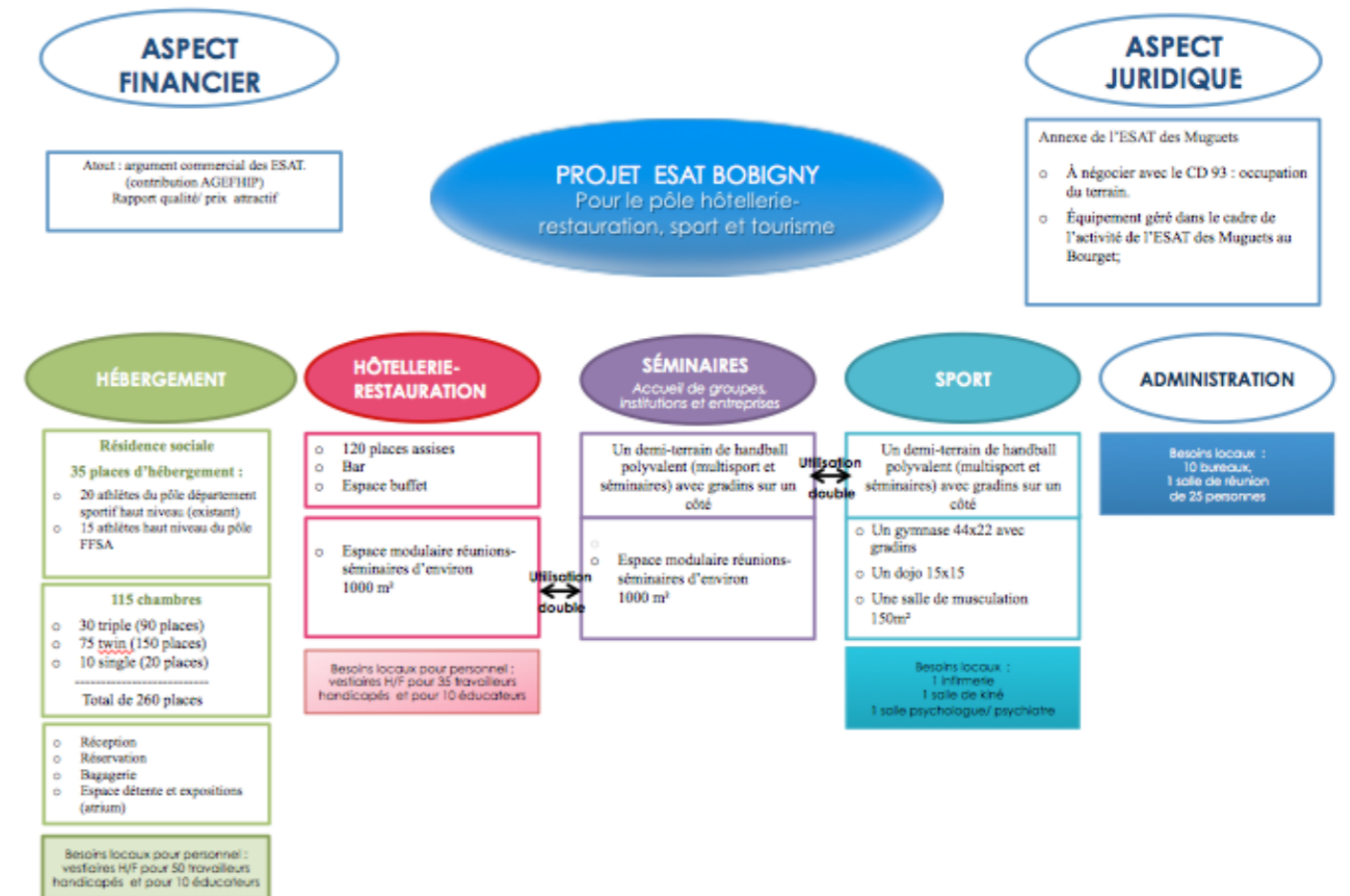
Afin de maximiser le sentiment de sécurité et de minimiser les actes de vandalisme et d'autres types de mauvaise conduite, le lieu sera mis en place d'une manière ouverte et transparent, créant un environnement social sûr. En ouvrant le lieu à la population locale et en offrant des activités, la population de Bobigny doit pouvoir s'approprier le lieu. Ils sont activement impliqués dans le sport comme athlètes, bénévoles, employés d'un des équipements ou tout simplement en tant que visiteur de la salle, en se promenant autour, en utilisant les espaces verts pour des promenades, pic-nics etc. ou pour supporter les équipes locales.

- Eco responsabilité
- Espace vert, ouvert, de loisir et convivial
- Création d'emplois pour la population locale en situation de handicap ou non

Un exemple de programmation détaillée d'équipement: le pavillon AEDE

Conditions préalables :

- Financement assuré.
- Création de 50 places en ESAT (Établissement et service d'Aide par le travail).
- Appui d'un opérateur hôtelier.



FONCTIONS	SURFACE	EMPLOIS
ACCUEIL POLE	100	1
ACCUEIL AEDE	50	1
HEBERGEMENT	4 200	50
FORMATION	1 700	20
GESTION	625	
CDOS	1 000	20
SPORT	5 600	14
FEDERATIONS	200	
EXTERIEUR	2 200	
SANTE SOINS	200	
RECHERCHES et SOINS	1 005	16
TERRAINS EXTERIEURS		
PARKINGS	10 560	
CULTURE HISTOIRE	500	1
PROGRAMME	SURFACE	EMPLOIS
TOTAL GENERAL CONSTRUIT compris extérieur hors parking	16 755	
TOTAL GENERAL BATIMENT hors vestiaires et locaux tech. extérieur, hors parking	14 555	
SURFACES CONSTRUITES UTILES inclus parking et vestiaires locaux tech, extra	27 315	133

FONCTION	PROGRAMME	SURFACES UTILES m²	NIV-1	NIV0	EXTERIEUR	NIV1-2	INFO COMPLEMENTAIRES-COMMENTAIRES	ORGANISME DEMANDEUR	EMPLOIS
ACCUEIL POLE	accueil adapté avec informations- gestion horaire des locaux - reseaux activités autres sites	100		100			en complement du hall: centre interpretation voir ci-dessous peut \ doit etre independant?	IME UCPA	1
TOTAL		100		100					
ACCUEIL AEDE		50		50				AEDE	1
TOTAL		50		50					
HEBERGEMENT	hotel 100 chambres - toutes adaptées et accessibles + 20 chambres sportifs de ht niveau	3600				3600	30m² par chambre hors restaurant	AEDE	
							Nota : pas d'enfants soignés à l'hôpital	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	50
								Hopital AVICENNE	
								IME	
								Ministère des sports	
	restaurant 120p	600		600			concession ou CTA ?	AEDE	
TOTAL		4200		600		3600			
FORMATION	ESAT 50 personnes						compris dans gestions bureaux	AEDE	
	centre de formation APA et prof de EPS pour Handicapés						mutualisé avec centre de conférences	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
								Ministère des sports	
	centre de ressources bibliothèque médiathèque	200		200				UNIVERSITE - IME	
	salle de conférence 180p	500		500				AEDE	
	salles modulables	1000		1000				Ministère des sports	20
TOTAL		1700		1700					
GESTION	bureaux	200				200		ESAT AEDE	
	salle de reunion							INTA	
	mediateur local	25				25			
	bureaux de tous les clubs de LA MOTTE							CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	salle de reunion							Universite	
	bureau accueil	300				300		UCPA	
	bureaux gestion actions	100				100			
TOTAL		625				625			
CDOS	bureaux	1000				1000			20
siège CDOS 93		1000				1000			
SPORT	salle mutisport indooravec gradin 200P 44+22x24x7						1/2 terrain proche centre de conferences	AEDE	
	vestiaires								
	rangement materiel								
TOTAL		2500		2500					14
	salle mutisport indooravec gradin 200P 44x24x7							CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	vestiaires							Hopital AVICENNE rééducation	
	rangement materiel							Hopital Ville Evrard	
	rangement materiel spécifique							IME	
TOTAL		2500		2500					
	salle de musculation	300		300				CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	Dojo	300		300				Hopital AVICENNE rééducation	
								Hopital Ville Evrard	
TOTAL		5600		5600					
	bureaux Fédérations	200				200	eaubonne		
TOTAL		200				200			
	vestiaires extérieurs	500			500		des containers mobiles	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	vestiaires tennis	200			200		des containers mobiles	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	vestiaires Hokey sur gazon	500			500		demande 100m² par vestiaires	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	mur d'escalade							CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
								CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
								CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	piscine et vestiaires							CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
								Ville de BOBIGNY	
								Hopital AVICENNE rééducation	
								Syndicat intercommunal des sports du 93	
	tennis couverts								

FONCTION	PROGRAMME	SURFACES UTILES m²	NIV-1	NIV0	EXTERIEUR	NIV1-2	INFO COMPLEMENTAIRES-COMMENTAIRES	ORGANISME DEMANDEUR	EMPLOIS
	local rangement matériel pour démonstration dans IME	1000	0		1000			UCPA	
TOTAL		2200	0		2200	0			
SANTE SOINS	salle kinesithérapie	100		100				Ville de BOBIGNY Hopital AVICENNE rééducation Hopital Ville Evrard IME-	
	salle ergothérapie	100		100				Ville de BOBIGNY Hopital AVICENNE rééducation Hopital Ville Evrard IME -	
TOTAL		200		200		0			
RECHERCHES et SOINS	implantation au NIV0 car HSP 7.00m pour certaines salles							Ministère jeunesse et sport université Hopital Avicenne	16
	2 salle d'exploration	90		90					
	3 salles consultation	60		60					
	1 salles d'évaluation musculaire	40		40					
	1 salle d'évaluation composition corporelle	20		20					
	1 salle activité physique aérobie et musculation	200		200					
	1 salle activité physique type gymnase	100		100					
	1 salle rééducation	100		100					
	vestiaires	50		50					
	accueil	20		20					
	7 bureaux	105		105					
	secrétariat	20		20					
	1 salle reunion - bibliothèque	40		40					
	archives	20		20					
	couloir de 30m	100		100					
	1 salle détente	20		20					
	1 salle décontamination	20		20					
TOTAL		1005		1005		0			
TERRAINS EXTERIEURS	sport de balle - criquet						proche des tennis	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	hokey sur gazon							CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	terrain foot à 7						nombre à déterminer	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	terrain sport urbain						nombre à déterminer	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE	
	parcours de santé							Ville de BOBIGNY	
PARKINGS							nombre de places a déterminer selon besoins recensés : hopital+université+pôle - géré par concessionnaire	CLUBS SPORTIFS existants sur stade LA MOTTE AEDE Ville de BOBIGNY UNIVERSITE Hopital AVICENNE medecins - famille	
		10560	10560						
TOTAL		10560	10560						
CULTURE HISTOIRE	centre d'interprétation sur necropole gauloise, fondation lutece et architecture moderne autour du site	500		500				CD 93 service patrimoine culture !!	1
	heritage trail avec signalétique ILLUSTRATION - GARE - ARCHITECTURE								
TOTAL		500		500					
TOTAL GENERAL CONSTRUIT compris exterieur hors parking		16755	10560	9755	2200	4800			
TOTAL GENERAL BATIMENT hors vestiaires et locaux tech. Exterieur, hors parking		14555							
SURFACES CONSTRUITES UTILES inclus parking et vestiaires locaux tech ext		27315							

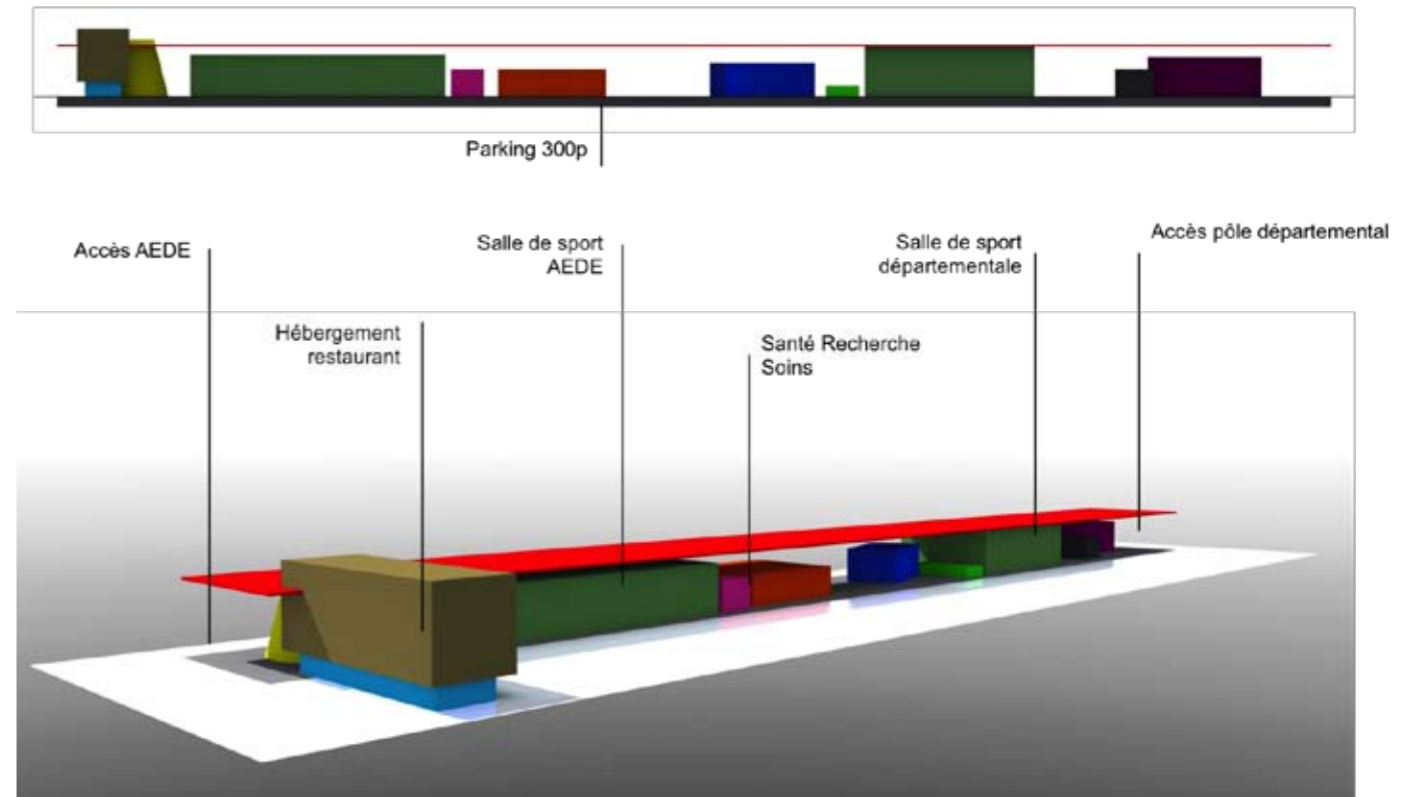


Image perspective du projet depuis la rue Marcel Cachin côté parc

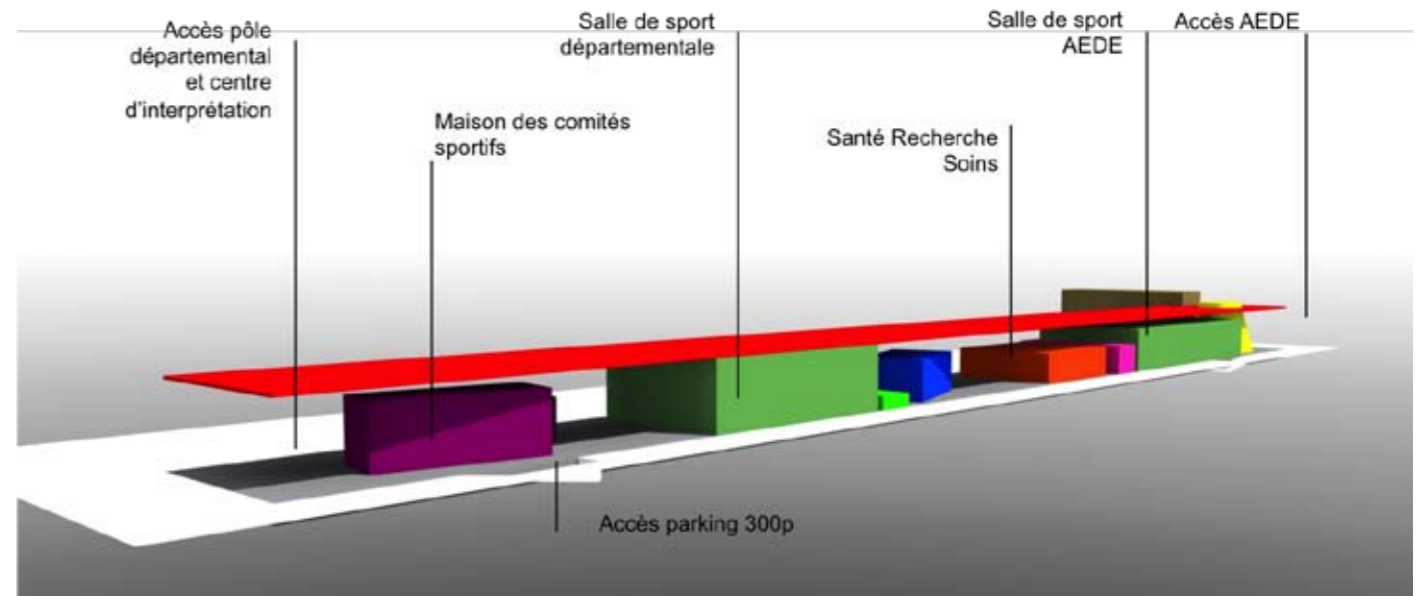


Image perspective du projet depuis la rue Lautréamont

Dynamique d'innovation et d'excellence: économie, soins et formation

Recherche & Développement Diffusion (RD&D) et Innovation

Recherche et Innovation

Le changement implique l'innovation, et dans ce cas l'innovation est simplement définie comme la création de quelque chose de nouveau. L'innovation peut donc impliquer une approche entièrement nouvelle pour la prestation de services ou l'adoption d'approches qui ont fonctionné ailleurs et leur application d'une manière nouvelle dans votre propre contexte.

Grâce à des partenariats avec l'hôpital et l'Université, il y a une bonne opportunité de développer un centre de recherche. Cette triangulation de la recherche entre La Motte, l'Université et l'hôpital faciliterait la recherche appliquée dans les domaines médical et social. Une approche appliquée à la recherche avec les partenaires mentionnés ci-dessus conduirait à de la recherche transformatrice, qui va au-delà de la recherche universitaire pour inclure des activités de recherche avec les principales fédérations sportives nationales et les organisations sportives pour permettre de faire évoluer la pratique du sport pour devenir plus inclusif. Les résultats de cette recherche transformatrice pourront ensuite être présentés comme exemples de bonnes pratiques, aux niveaux local, national et international.

Il est prévu que le pôle comprenne un centre de ressources qui intégrera l'espace extérieur et intérieur disponible, des équipements pour différents niveaux de capacité et des installations et de l'espace pour promouvoir et développer la recherche et l'innovation sur place. Il est essentiel que cet espace de recherche soit établi le plus tôt possible car la réputation sportive du site peut mettre un certain temps à s'établir. L'espace de recherche sera initialement établi en se basant sur la communication entre les acteurs dans la gestion du réseau, qui représentent l'université et l'hôpital, car ils sont les utilisateurs prévus de l'espace.

Le fait d'avoir une audience captive pourrait également se traduire par l'attrait du secteur privé et notamment d'une entreprise locataire de l'installation, qui pourrait souhaiter utiliser cette audience pour des tests d'équipement. Cela permettrait d'établir un incubateur de recherche appliquée dans le secteur du sport, santé, handicap.

En Irlande, de nombreux instituts ont construits des relations étroites de travail avec des centres de recherche (à la fois sur et hors campus) et les groupes de personnes handicapées dans le but d'effectuer des recherches d'une manière similaire. Cependant, un accord préalable d'ordre éthique est indispensable entre tous les acteurs pour que ce type de coopération soit envisageable.

Souvent, les centres de recherche, les hôpitaux et les universités organisent des conférences en relation avec leurs spécialisations de recherche. Par conséquent, il est suggéré que le bâtiment fonctionne comme un espace multi-usages d'abord comme une unité sportive, mais permettant la possibilité d'accueillir des conférences de recherche et de symposiums et autres événements générateurs de revenus. Dans le cadre du programme d'emploi proposé par l'AEDE, les stagiaires pourraient intervenir sur ces événements et acquérir une expérience de travail précieuse.

Il n'y a pas d'équipe de recherche travaillant précisément sur le thème du sport et du handicap à l'Université Paris 13 et au CHU Avicenne. Il existe néanmoins une expertise locale dans des domaines proches :

- physiologie de l'exercice au sein du laboratoire « hypoxie et poumon » et de l'hôpital,
- biomécanique du geste sportif, des traumatismes et du handicap à l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak (Paris 13ème),
- activité physique et pathologies chroniques au sein du laboratoire « éducations et pratiques de santé » et de l'hôpital.

Il faudra donc développer une expertise dans les domaines de la santé et de la performance sportives des handicapés, concernant notamment :

- handicap, geste et matériel sportif : optimisation du mouvement, du matériel, de la performance, prévention des blessures,
- adaptations physiologiques à l'exercice des sportifs handicapés,
- activité physique au sein de la population handicapée : caractérisation des niveaux d'activité physique et de sédentarité des handicapés, étude de programmes d'activité physique chez les handicapés.

Des recrutements d'enseignants-chercheurs, ainsi que des collaborations avec d'autres universités parisiennes pourront être réalisés afin d'optimiser l'utilisation du matériel et d'encadrer des doctorants et post-doctorants.

- Des partenariats avec des entreprises présentes sur le pôle pourraient être mis en place.
- Stagiaires - invités à participer au travail de l'unité de recherche sur site
- Public captif – l'attrait d'un locataire clé serait une grande entreprise – essais de produits, matériel...
- Conférences et colloques : les personnes en formation pourraient participer à la fourniture de services afin d'acquérir de l'expérience.

Nouvelles activités de soins

La médecine du sport est actuellement présente à l'hôpital au sein du service de Physiologie, Explorations Fonctionnelles et Médecine du Sport. Les activités principales sont le suivi des sportifs, les évaluations physiologiques à l'exercice, la traumatologie du sport, la chirurgie orthopédique du sportif et la prescription d'activité physique pour les patients sédentaires ou porteurs de pathologies chroniques. Par ailleurs l'Antenne Médicale de Prévention du Dopage d'Ile-de-France est localisée à Avicenne.

Néanmoins l'hôpital ne comprend pas actuellement de service spécialisé dans la prise en charge des patients handicapés, ni pour les soins d'ordre général, ni pour la pratique sportive. Cette activité devra donc être développée pour intégrer le pôle, et devrait

idéalement s'intégrer au sein d'une structure adaptée :

- à la prise en charge des patients sportifs valides et handicapés,
- à la prescription des activités physiques pour tous types de patients : les patients handicapés, mais aussi les patients sédentaires ou porteurs de pathologies chroniques ou dégénératives.

Plus spécifiquement, concernant les sujets handicapés, ce service permettra :

- de prendre en charge la traumatologie des sportifs handicapés, du diagnostic au traitement,
- de réaliser des évaluations physiologiques spécifiques des athlètes handisports, nécessitant un matériel et des locaux adaptés,
- de classer les handicaps dans les différents sports,
- d'assurer une permanence médicale pour tous les utilisateurs ponctuels du pôle (athlètes, encadrants, visiteurs)

Dynamique sportive

Type de services sport : indoor, outdoor

Des exemples de sports d'intérieur : Football, Basketball, Volleyball, Handball, Piste de course intérieure – 200m, salle de Fitness, salle d'entraînement Multi-sports, salle arts martiaux (dojo), studio de danse, sports de raquette, salle médicale

Des exemples de sports d'extérieur : Terrains de grands jeux – football, rugby, Piste de course – 400 m, Piste d'athlétisme et terrain de lancer, football américain, terrain de cricket, parc BMX,

Sports urbains: parcours de santé, parcours historique, course d'orientation, Tyrolienne, mur d'escalade mobile...



Sports d'intérieur

- Compétition haut niveau, Compétition, Pratique organisée, Loisir

Sports d'extérieur

- Compétition haut niveau, Compétition, Pratique organisée, Loisir

Sports urbains

- Compétition, Pratique organisée, Loisir

Haut-niveau handisport et adapté

L'un des objets du pôle est de proposer aux sportifs et équipes sportives de tous niveaux l'accès sur un même site à des équipements sportifs, un hébergement, une restauration et une structure de soins et de recherche. La confluence de l'ensemble de ces services, tous adaptés aux sportifs handicapés, n'existe sur le territoire français qu'au pôle de Bourges. Le pôle du stade de La Motte représentera donc une offre complémentaire à celle de Bourges qui est notamment limitée par son offre d'hébergements adaptés.

Par ailleurs la convergence de ces compétences au sein du pôle pourrait lui permettre d'appartenir au grand-INSEP (Institut National des Sports, Expertise, Performance), qui regroupe des établissements labellisés INSEP participant au suivi des sportifs de haut-niveau (Centre Régionaux de l'Education Physique et Sportive, Ecoles Nationales).

Le pôle permettra aux sportifs et fédérations de se préparer sur place tout au long de l'année, ou bien d'organiser des rassemblements de plus courte durée, en période de préparation générale, spécifique, ou terminale avant les compétitions objectifs.

Concernant la pratique handisport, les disciplines sportives qui seront en premier lieu concernées par une préparation au sein du pôle sont les sports paralympiques. Ces sports potentiellement concernés par les futurs équipements sportifs de La Motte sont :

Pour les disciplines extérieures :

- Badminton
- Pétanque
- Goalball
- Judo
- Haltérophilie
- Tir au pistolet
- Volleyball assis
- Basket-fauteuil
- Taekwondo
- Escrime-fauteuil
- Rugby-fauteuil
- Tennis de table

Pour les disciplines d'intérieur:

- Tir à l'arc
- Tennis-fauteuil
- Football à 5 et à 7

Et éventuellement en cas de réalisation d'équipements complémentaires ou d'activités sur d'autres installations du territoire:

- Athlétisme (si piste en tartan)
- Natation – Triathlon (si piscine, ou piscine Jacques Brel de Bobigny)
- Hockey sur glace (patinoires de Neuilly-sur-Marne ou Saint-Ouen)
- Equitation (Marville)

Enfin la pratique partagée entre athlètes handicapés Elite et de niveaux de pratique moins compétitifs permettra aux universités et fédérations sportives de mener des travaux de recherche sur un nombre de pratiquants potentiellement sans équivalent.

A La Motte, les équipes nationales et régionales d'athlètes handicapés pourront se former et se préparer pour championnats et tournois. Faisant usage des installations sportives, du soutien médical de l'hôpital à proximité, de la physiothérapie, du fitness et power-training. Pendant les stages d'entraînement, ils pourront résider dans l'hôtel construit sur les lieux et où ils prendront également leurs repas.



Dynamique d'appropriation citoyenne: faire connaître, se faire reconnaître

Durabilité sociale et rapport avec le territoire

La durabilité est un principe clé de ce projet. Le panel INTA estime que la durabilité sociale est essentielle à la viabilité et la vitalité du projet.

La durabilité sociale c'est celle notamment du tissu social du quartier ou d'un espace. Les habitants de par leur comportement créent des lieux et peuvent accepter d'assurer la permanence et l'entretien des lieux qu'ils se sont appropriés. La durabilité sociale ne se crée pas avec le développement d'un nouveau bâtiment seul, mais repose sur des espaces extérieurs et multi-fonctionnels actifs et porteurs de sens.

Stratégie « Crafte »

Le panel de l'INTA propose la mise en œuvre d'une stratégie CRAFTÉ (*communication, research, advocacy, funding, training and education*) c'est -à-dire communication, recherche, promotion, financement, formation et éducation fondée sur plusieurs composantes :

une communication inclusive

Il est nécessaire d'engager une sensibilisation envers tous les publics en s'appuyant sur différents media de communication : affichage, média sociaux, presse...

De nombreux supports peuvent être utilisés pour sensibiliser l'ensemble des publics, notamment des vidéos postées sur Youtube, des applications telles que Snapchat pour atteindre les populations les plus jeunes.

C'est aussi travailler sur le design pour améliorer l'accessibilité universelle ainsi que proposer une signalétique adaptée sur le site, en utilisant couleurs et pictogramme pour immédiatement identifier d'une part le pôle et d'autre part les activités proposées de manière simple et conviviale.

Cette communication la plus inclusive possible doit s'adresser à tous pour être comprise de tous (design universel : vidéos sous-titrées/langage des signes, textes simplifiés et iconographie alternative,

contraste des couleurs, signalétique visuelle et sonore, braille...), tout en étant différenciée pour atteindre tous les publics.



une appropriation citoyenne

Il semble nécessaire dès le lancement du projet, afin que son identification se fasse rapidement, de proposer un nom et une image qui reflète l'identité du site, la création d'une « marque ». Cette image pourrait être créée grâce au lancement d'un concours d'idées auprès des habitants du quartiers et/ou des jeunes, utilisant l'ensemble des outils technologiques et traditionnels à disposition (snapchat, facebook, scolaires, affichage municipal...).

Par ailleurs, un label qui permettrait d'identifier dans ou hors les murs, l'ensemble des activités, formations, événements sportifs, conférences etc. pourrait être créé au lancement du projet pour améliorer l'identification par les acteurs, habitants et usagers du pôle.

C'est aussi dans ce sens que le pôle devra s'associer aux grands événements franciliens et nationaux pour accroître sa visibilité et élargir le réseau. Ces événements sont des relais très efficaces pour faire connaître la démarche et que le pôle puisse ensuite agir à plusieurs échelles : locale, sequano-dyonisienne, francilienne et voire nationale.

L'utilisation d'outils technologiques peut permettre de faciliter une gouvernance innovante en interne au pôle mais aussi dans une démarche de démocratie collaborative avec les habitants et les usagers des différents équipements et services.

Ce pourrait être le cas de la plateforme OPENLAB du CD93 qui, à l'heure actuelle dans sa version beta, propose aux acteurs et habitants du territoire de s'impliquer dans un projet en particulier mais aussi de le co-construire en proposant des éléments même de ce projet.

Cet outil pourrait être utilisé pour sensibiliser à la création du pôle mais aussi à son évolution au cours du temps et de l'évolution des usages.



réseaux sociaux et ressources en ligne

Une application pour smartphones, gérée par le centre de ressources pourrait permettre de géolocaliser les équipements accessibles, sur le pôle mais aussi sur l'ensemble du territoire dyonisien, en croisant ces informations avec les contacts des clubs sportifs et les créneaux de pratiques adaptée, partagée et valide.

Ce type de croisement de données doit aussi engager les habitants et sportifs en leur proposant d'améliorer le référencement grâce au *crowd-sourcing*. De cette manière, tout en assurant une gestion des outils par le pôle, les usagers s'approprient peu à peu les outils et les services à leur disposition.

Dans ce cadre, il est indispensable que l'animation du pôle se fasse aussi de manière

digitale, sur les réseaux sociaux notamment, et sur l'ensemble des plateformes qui touchent tous les publics, pour favoriser une prise de connaissance et un partage de l'information le plus large possible tout en proposant à ceux qui le souhaiteraient de s'impliquer dans le projet.

Phasage du projet et événements

Pour le panel INTA il semble important d'animer le site pendant le montage du projet, de le faire vivre même s'il n'a pas d'inscription physique permanente: cela passe par une signalétique repensée, des occupations éphémères de l'espace, des événements pour tous les publics parfois dissociés et parfois associés (recherche, sportifs, habitants).

Le chantier de fouille archéologique ouvert sur le site durera environ 18 mois. Les terrains sportifs actuels sont en relativement bon état et fonctionnent de manière viable. Par conséquent, pendant la durée des fouilles, il peut être envisager - avec la collaboration des clubs sportifs, des associations de personnes en situation d'handicap, des organismes médico-sociaux, des services de la ville de Bobigny et du conseil départemental - de commencer la transition de l'espace en direction d'un centre d'intégration en organisant des événements d'information et de sensibilisation sur place.

La nature et portée de ces animations doivent encore être précisées, mais ce qui suit peut constituer un point de départ:

- événements sportifs autogérés
- co-construction d'espaces de loisirs éphémères pendant la durée des travaux avec les habitants, les scolaires, les sportifs.
- spectacles de danse ou de cirque par des amateurs ou professionnels aux capacités physiques variées
- animations à l'heure du déjeuner (patrimoine / sport / culture) pour ceux qui travaillent à l'hôpital et à l'université pour les sensibiliser au futur centre d'inclusion
- événements liés aux cultures des habitants des quartiers environnants
- centre local d'interprétation de la culture gauloise excavée sur le site de fouilles

Pour mieux ressentir : un centre d'interprétation

Un centre d'interprétation est un moyen contemporain mis en œuvre pour faciliter la compréhension d'un site historique, naturel, urbain ou culturel. Il s'agit d'une forme de muséographie intégrant dans un espace adapté toutes les technologies modernes rendant vivante cette approche. Il s'adresse à tout public; il doit permettre à chacun de mieux appréhender un site en fonction du temps disponible, de son degré de connaissance et de curiosité.

Il s'agit d'un espace restreint (200 à 500 m2); son installation peut se faire soit dans une construction neuve, soit au sein d'un bâtiment existant. Il a généralement un caractère pérenne. Il peut également être créé de manière éphémère. Il peut se réaliser dans le site historique ou naturel lui-même à la condition de ne pas l'altérer. Il est naturellement très variable d'un site à l'autre en fonction de l'objectif scientifique, culturel, pédagogique, et touristique poursuivi. Le centre d'interprétation réunit différents éléments :

- des pièces de musées servant à mettre en valeur le contenu d'un site: statues, ornements, documents écrits, souvenirs divers...
- des bornes interactives permettant d'avoir accès au maximum d'information en fonction du degré de détails souhaités,
- des présentations audiovisuelles de films ou d'images virtuelles, permettant d'appréhender au mieux un site dans ses différentes dimensions physiques et historiques,
- des diaporamas ou panneaux explicatifs,
- le cas échéant des maquettes.

La mise en œuvre d'un Centre d'Interprétation fait l'objet d'une rigoureuse approche scientifique et culturelle réalisée par un Comité d'Experts réunis à cette intention. Sa réalisation technique doit répondre à toutes les normes exigées de qualité, d'accessibilité et de sécurité.

Faire vivre le site rapidement

Il semble donc au Panel fondamental de faire vivre le site rapidement, la liste évoquée précédemment n'est pas exhaustive et devra évoluer au gré des usages et des envies des partenaires impliqués.

Il apparaît toutefois primordial de faire vivre le site de La Motte grâce à une participation collaborative de l'ensemble des parties prenantes, quels que soient les moyens utilisés : en s'appuyant sur les associations de quartiers, par l'expérimentation de petits projets collectifs (maturation du projet via la plateforme OPENLAB) et chantiers collectifs...

Il faut aussi envisager une évaluation continue du projet pour assurer une bonne évolutivité des partenariats et des objectifs du pôle en fonction des besoins et de la demande. C'est une condition nécessaire à la bonne réussite du projet et à sa capacité à changer d'échelle dans un deuxième temps.



Une illustration d'une intervention immédiate sur le site qui permettrait de faire prendre conscience de la transformation du site vers un projet inclusif autour du sport, de la santé, et de l'innovation serait de repenser la promenade Django Reinhard. La ville de Bobigny travaille déjà sur ce projet ce qui permet de penser que la livraison de la réhabilitation de la promenade pourrait être relativement rapide.

L'intégration d'une dimension culturelle avec la création d'un parcours d'histoire et de mémoire le long du sentier Django Reinhardt assurerait la cohérence globale du projet. Ce sentier traverse le parc de La Motte et s'étire du Fort d'Aubervilliers à la gare de la Déportation. Il peut être animé par une signalétique adaptée (au vandalisme) rappelant le patrimoine archéologique du site et par des espaces de repos ou de repas et des équipements de gymnastique de plein air. Le panel est conscient que la circulation de véhicules à moteur sur la promenade doit être limitée par des mesures de conception donc de prévention (par exemple les portes « *kissing* ») qui n'empêchent pas le passage de fauteuils roulants et des poussettes, mais de limiter l'accès des véhicules motorisés (cyclomoteurs).

Événements autour de la formation et du pôle économique

Pour faire vivre le projet avant son incarnation physique et pour permettre de créer une plus grande synergie autour des acteurs des champs sportif, recherche, santé... il semble nécessaire de rassembler les acteurs de la formation, en créant des espaces d'échanges et des sessions de formation qui pourraient être accueillis par l'Université Paris 13.

Des événements « labellisés » devront être organisés de manière fréquente avec les différents partenaires du projet autour de la formation et de l'innovation dans le champ du sport, santé, innovation : conférences, séminaires, débats publics pour la sensibilisation, formations etc.

Des petits déjeuners avec les acteurs économiques pourraient permettre d'attirer de nouveaux partenariats et sponsors en travaillant étroitement avec les chambres consulaires et les incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises du territoire.

L'implication de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble est primordiale pour dynamiser la dimension développement économique du projet.

Patronage

Le panel de l'INTA invite les responsables de la gestion future du Pôle Sport et Santé à s'inspirer de l'exemple de la Chaire Unesco, IT Tralee d'Irlande dont le succès est lié au recrutement ou à la présence d'une personnalité représentative et attractive autour de laquelle peuvent se rassembler des partenaires et soutiens tant publics que privés. Un patronage facilite la visibilité et la reconnaissance du projet et du site, mais aussi la promotion d'une image locale positive. Cette personnalité « emblématique » peut être un sportif local ou un athlète paralympique ou une figure artistique (Grand Corps Malade par exemple)

La démarche promotionnelle avec le concours de cette personnalité vise à attirer l'attention sur les installations et services disponibles sur place et la valeur ajoutée sociale qu'apporte l'usage de ces installations et services pour les personnes en situation d'handicap. Cette démarche suit les recommandations du guide de gestion de



la transformation universelle (UTMF) promu par la Chaire Unesco, IT Tralee.

La visibilité des équipements du stade de La Motte sera directement influencée par l'intensité de la promotion du projet menée avec le soutien d'un certain nombre de supports, y compris les réseaux sociaux, les contacts directs, la presse et le bouche à oreille.

Le Panel propose une montage en matière de gouvernance et de financement en trois phases afin de pouvoir faire vivre le projet dès sa préfiguration tout en tenant des objectifs dans le temps et financiers qui permettront au projet de voir le jour dans sa forme la plus complète dans un délai satisfaisant pour tous les partenaires.

Gouvernance et financement

Phase 1 – 2016 : création de l'association

Le panel propose que lors de la première année (2016) soit créée une association dont les membres fondateurs seraient l'Hôpital Avicenne, l'Université Paris 13, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, l'AEDE, le CDOS93, le SIGPS et d'autres partenaires tels que la Ville de Bobigny, l'EPT Ensemble, la Ville de Paris, la FSASPTT, la Ville de Pantin, des entreprises et tout acteur, notamment de monde sportif et handicap intéressé dès la création de l'association (FFH, FFSA...).

Ses missions seraient la consolidation du projet global (recherche, soins, fonctions ressources, formation, sensibilisation, inclusion sociale, emploi, développement économique, sport pour tous et haut niveau...), la création d'une Déclaration et Charte des valeurs (avec pour objectif une labellisation UNESCO) ainsi que l'animation de la phase projet.

En termes d'organisation, l'association aura à sa charge de faire une recherche de financements pour le projet global et/ou pour des actions spécifiques.

Elle devra aussi se pencher sur le format juridique de l'outil de gestion du projet à terme en retenant en compte le besoin de concilier un projet global (projet innovation, sport, inclusion) et une exploitation individualisée par opérateur (SEM, GIP...). Chaque opérateur pourrait d'ailleurs avoir un format individualisé d'exploitation (cession, BE, CODP...) en fonction de la nature de ses activités.

Elle devra enfin proposer un schéma et un cahier des charges d'aménagement, avec un cahier des prescriptions urbaines et architecturales.

Phase 2 – 2017 : création de la structure ad-hoc

La deuxième phase (année 2) consistera à créer la structure ad-hoc (statuts, conventions...) qui aura été proposée par l'association dans la phase précédente.

Les membres qui composeront la structure seront ceux de l'association à minima.

Ses missions seront :

- Gestion des fonctions communes : reprise en gestion du stade de La Motte et du SIPS Bobigny ainsi qu'éventuellement le stade Raoul Montbrand à Pantin
- Coordination du projet global
- Engagement des études préalables
- Promotion
- Animation (événementiel, programme de recherche...)
- Essaimer sur le territoire : travailler avec des partenaires qui ont déjà des réseaux constitués pour essaimage sur le territoire (par exemple avec l'UCPA pour la sensibilisation aux pratiques sportives auprès de publics handicapés en institution, collectivités locales et clubs sportifs etc.)
- Lancement d'un concours international d'architecture

Phase 3 – 2018-2021 : projet architectural et urbain

La dernière phase s'étalera sur 4 années et comprendra la phase de construction de nouveaux équipements.

En 2018, à la suite des premières études réalisées dans la phase précédente, la structure assurera la poursuite des études nécessaires à la réalisation du projet, notamment architectural et urbain.

A partir de 2019 sera prévu le démarrage des constructions pour une livraison des premiers équipements en 2021.

Au-delà de la gestion du projet architectural et urbain, la structure continuera d'avoir à sa charge l'animation du réseau et la coordination du projet global, ainsi que la gestion des fonctions communes

Les missions particulières relatives au projet urbain sera la maîtrise d'ouvrage des éléments partagés et la coordination de l'opération.

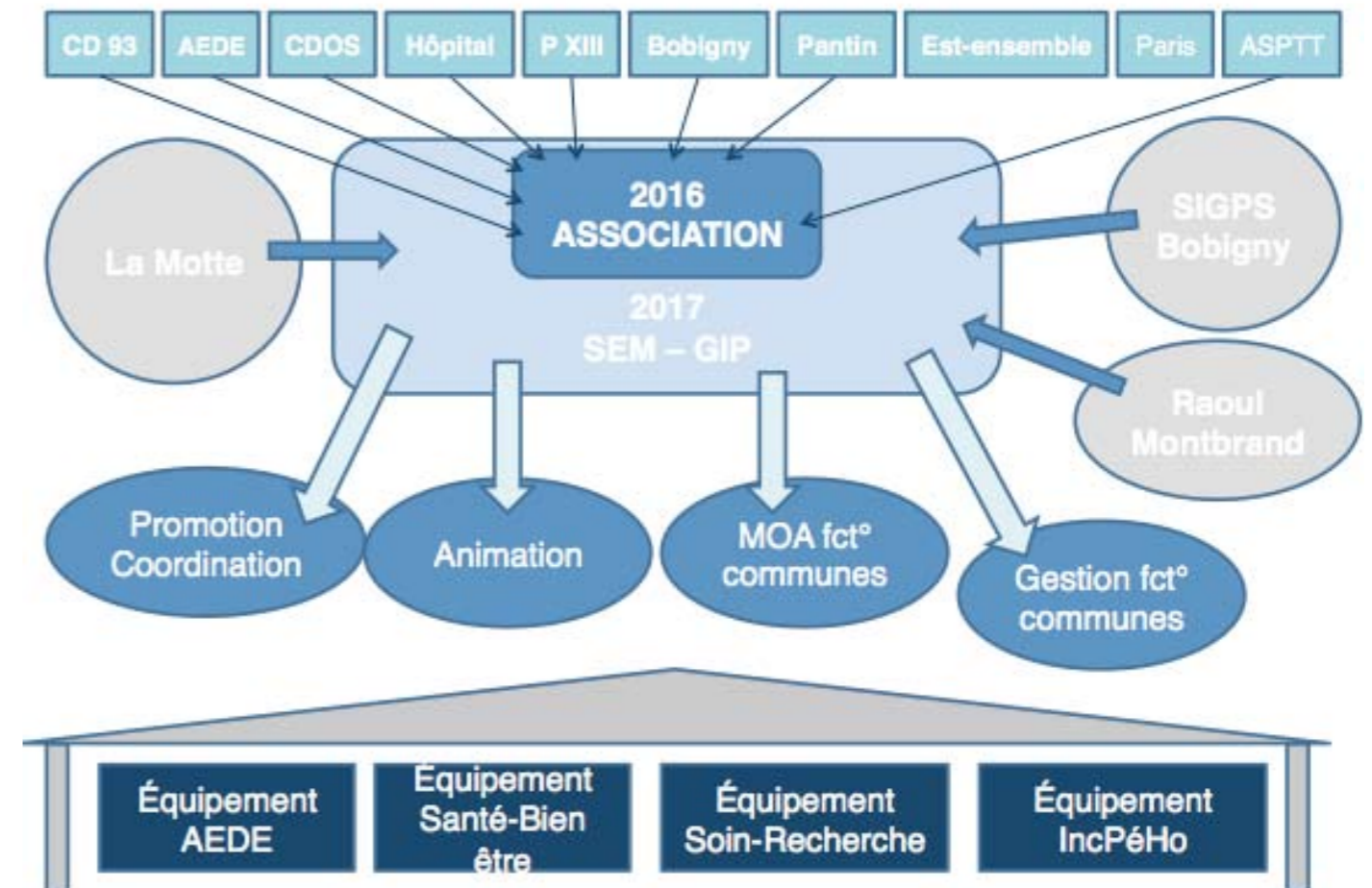
Leviers de la fiabilité financière

Le Panel insiste sur l'importance que le projet soit un projet partenarial qui exclut toute augmentation des financements départementaux.

Les participations de la Région, de l'Etat (Ministères en charge du sport et des personnes handicapées), de l'Union Européenne, de grandes associations et fondations pourraient être obtenues tant pour l'investissement que pour le fonctionnement.

La Ville de Paris étant également inscrite dans une recherche d'optimisation des dépenses, le projet initié en 2010 d'unification de la gestion des parcs départementaux et interdépartementaux à Bobigny, n'a plus de chance d'aboutir. Ce projet de cluster constitue une expression alternative au principe de la globalisation de la gestion. Et, s'il voit le jour, à terme l'unification de la gestion du parc s'imposera d'elle-même.

Il s'agit donc de ne pas réduire l'ambition mais rester attentif aux conditions financières :



Dans un premier temps le Département viserait à porter le projet dans un rôle d'assembleur en valorisant ses financements actuels. A mesure de la montée en charge du projet cela pourrait aboutir progressivement à une moindre dépense. Le projet de partenariat avec l'AEDE illustre bien cette perspective avec l'allègement de la charge financière pour la gestion du stade de La Motte par une mutualisation de certaines fonctions d'exploitation comme l'accueil, la maintenance et l'entretien des différentes surfaces.

- Partenaires financiers : Europe, Etat, Région, CDC, partenaires privés, équipementiers, fondations ...
- Utilisateurs (locations, concessions, prestations, services onéreux...)

Après le panel

En conclusion, au lendemain de la restitution publique du Panel, la feuille de route doit semettre en œuvre :

- Production et rendu du rapport final (présent document)
- Validation par les élus du contenu, de l'ambition de la programmation, de la gouvernance, etc.
- Poursuite de la fertilisation croisée entre directions départementales (DSOE, DADJ, DEEFI, etc) pour l'enrichissement du projet.
- Envisager de créer une équipe projet transversale associant les différents partenaires principaux du pôle en vue de la création de l'association. Le Chef de projet serait un agent du Conseil Départemental comme initiateur de la démarche et pour assurer une bonne continuité avec les travaux engagés depuis plusieurs années et ayant aboutit au Panel international.
- Mobilisation des nouveaux partenariats publics et privés qui ont émergé lors du panel
- Faire vivre ce projet avant sa réalisation physique : animation des réseaux, événements
- Programmation du lancement symbolique du projet

Annexes

Handicap et sport en Seine St Denis

Cette annexe est majoritairement en langue anglaise

In Seine St Denis – applications for Disability Allowance/Benefit

Applications for Disability Benefit	
Age Group	Applications
< 20 (children & teenagers)	7000
> 20 (adults)	28,500

The unique ability of sports to transcend linguistic, cultural and social barriers makes it an excellent platform for strategies of inclusion and adaptation. Furthermore, the universal popularity of sport and its physical, social and economic development benefits make it an ideal tool for fostering the inclusion and well-being of persons with disabilities.

Persons with disabilities often face societal barriers and disability evokes negative perceptions and discrimination in many societies. As a result of the stigma associated with disability, persons with disabilities are generally excluded from education, employment and community life which deprives them of opportunities essential to their social development, health and well-being. In some societies persons with disabilities are considered dependent and seen as incapable, thus fostering inactivity which often causes individuals with physical disabilities to experience restricted mobility beyond the cause of their disability.

Sport can help reduce the stigma and discrimination associated with disability because it can transform community attitudes about persons with disabilities by highlighting their skills and reducing the tendency to see the disability instead of the person. Through sport, persons without disabilities interact with persons with disabilities in a positive context forcing them to reshape assumptions about what persons with disabilities can and cannot do.

Sport changes the person with disability in an equally profound way by empowering persons with disabilities to realize their full potential and advocate for changes in society. Through sport, persons with disabilities acquire vital social skills, develop independence, and become empowered to act as agents of change. Sport teaches individuals how to communicate effectively as well as the significance of teamwork and cooperation and respect for others. Sport is also well-suited to reducing dependence and developing greater independence by helping persons with disabilities to become physically and mentally stronger. These skills can be transferred into other new arenas including employment and advocacy work further helping to build self-sufficiency.

The power of sport as a transformative tool is of particular importance for women as women with disabilities often experience double discrimination on the basis of their gender and disability. It is reported that 93% of women with disabilities are not involved in sport and women comprise only one-third of athletes with disabilities in international competitions. By providing women with disabilities the opportunity to compete and demonstrate their physical ability, sport can help to reduce gender stereotypes and negative perceptions associated with women with disabilities.

Moreover, by improving the inclusion and well-being of persons with disabilities, sport can also help to advance the Millennium Development Goals (MDGs). For example, sports-based opportunities can help achieve the goal of universal primary education (MDG2) by reducing stigma preventing children with disabilities from attending school; promote gender equality (MDG3) by empowering women and girls with disabilities to acquire health information, skills, social networks, and leadership experience; and lead to increased employment and lower levels of poverty and hunger (MDG1) by helping to reduce stigma and increase self-confidence.

The UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities is the first legally binding international instrument to address the rights of persons with disabilities and sport. Article 30 of the Convention addresses both mainstream and disability-specific sport and stipulates that “States Parties shall take appropriate measures to encourage and promote the participation, to the fullest extent possible, of persons with disabilities in mainstream sporting activities at all levels”. It also calls upon Governments, States party to the Convention, to ensure that persons with disabilities have access to sport and recreational venues — as spectators and as active participants. This also requires that children with disabilities be included in physical education within the school system “to the fullest extent possible” and enjoy equal access to “play, recreation and leisure and sporting activities”.

Key Facts:

Over a billion people, about 15% of the world's population, have some form of disability.

- Between 110 million and 190 million adults have significant difficulties in functioning.
- Rates of disability are increasing due to population ageing and increases in chronic health conditions, among other causes.
- People with disabilities have less access to health care services and therefore experience unmet health care needs

Network development and networking capacity

Network function

“Inclusion should be considered a philosophical approach to implementing social justice...so that all persons are valued as unique contributing members of society and included”
DePauw and Doll-Tepper 200).

A network has to be established at the outset. This network will involve representatives from the council, local sports foundations, University Paris 13, Avicenne Hospital... Local residents, school representatives...

Each organisation represented in this network is responsible for attendance and participation in the network. As the successful function of this network will impact directly on the initial pilot phase of this project non-attendance at meetings will be penalised initially. For example there will be limited time slots available for clubs which are continuously absent from network meetings. A declaration (The Le Motte Declaration) will be signed at the inaugural meeting in order to bind all members to the terms and conditions of the network. The content of the declaration will be agreed in advance by all members.

The term network is used in many different contexts and holds many meanings, depending on the context. A network in its simplest form is a structure made up of nodes or actors that connect for a variety of purposes. The network concept is based around relationships between entities such as organisations or people (termed nodes), and the properties of networks studied by researchers relate to the structure of these relationships (Scott et al. 2008: 1). In essence a network is the overarching structure within which the individual parts (actors) function (Pavlovich 2003).

Historically networks have their origins in mathematical theory, economics, transport and logistics and sociological theory (Scott et al. 2008). In these instances networks were used to understand sets of interlinked nodes and comprehend values attributed to them. Graber (2006) attributes networks in sociology to the work of Simmel where he assigned different values to the connections in webs and graphs. In these cases networks were used as a framework through which a more socially based understanding was sought, with regard to the individuals and their relations with others in these networks (Graber 2009). Networks have been studied in a range of contexts in economic geography, in particular, and geographers have continued to analyse their impacts (Hess 2009).

Networks have been found to have various roles including policy implementation, project development, capacity development and they have also been found to create trust and leadership. Scott et al. (2008) argue that the increase in networks is due to globalisation

because it encourages connections and collaborations in order to increase ease of communication and assist in the development of products. Networks have been established with the aim of creating a learning forum for network members (Saxena 2005). Networks promote sharing of knowledge and information along with innovation (Costa et al. 2008).

Formation of networks

Some networks have been referred to as ‘top down’ (formal) or ‘bottom up’ (informal) networks (Lynch and Morrison 2007). Formal networks can be seen to exist at board levels (Saxena et al. 2007) and can include face-to-face meetings (Costa et al. 2008). Graber (2009) suggests that informal networks are based on shared experience arising from repeated contact and exchange. Graber (2009: 407) proceeds to state that because they are formed by repeated contact they have ‘long term horizons’. Networks have been found to exist in a number of formations (Saxena 2005; Saxena et al. 2007) including horizontally, vertically and diagonally (Michael 2007). Saxena (2005) and Ilbery and Saxena (2007) examine how networks can be cross-sector and can relate to organisation-to-organisation contact (Griffin 1999). Lovelock (2001) discusses the importance of inter-organisational relationships in allowing closer stakeholder relationships.

Connections can exist between exclusively private or exclusively public groups but can also span relationships between these sectors. Pavlovich (2001: 498) referred to this as “structural coherency” which is established based on the multi sector make-up of participants, and the ensuing mix of ‘strong’ (closely bonded group) and ‘weak’ (acquaintance) ties and how a myriad of knowledge can permeate through the multi-sector and multi-tie approach.

Important to this facility are young networks (Gibson et al. 2005). A network can also go through phases and episodes of forward momentum and decline and sometimes stagnation (Dredge and Pforr 2008; Wray 2009). Research has also found that networks can be very large, encompassing multiple

actors; or they can be small, only involving a few individuals (Dredge 2006a).

Networking

At this juncture it is important to discuss the process of networking that occurs through networks. The loose application of both terms has led to confusion and conceptual mixing of the terms. Networking, put simply, is the process of communication and information exchange which can occur within a network or independent of it. Costa et al. (2008) discuss the various types of contact, or networking, in terms of face-to-face, telephone and letter. Telephone and face-to-face contact emerged as being important in fostering active networking and findings illustrate that networking can assist with the diffusion of information through face-to-face methods (Costa et al. 2008).

Concepts of importance in understanding networks and the promotion of networking are embeddedness and disembeddedness. Embeddedness relates to how enmeshed networks and facilities are in the environment, culture, economy and society of their host location and disembeddedness relates to (appropriate) links to socio-economic systems in external locations, for example, funding in this regard (Murdoch 2000). Disembeddedness must be appropriate in that it should serve to support this facility to connect locally rather than detract from it. It is not therefore interpreted as a disruptive influence, based on the negative connotations of the prefix ‘dis’. The facility per se, as will be demonstrated, is, and should be deeply enmeshed with local environmental and socio-economic systems. The formation and operation of the proposed networks and associated networking will also therefore importantly involve local embedding and appropriate disembedding.

Through this process of embeddedness mutual contacts become established and allow different groups to come together and share information and knowledge for common purposes. ‘Trust’ forms an important element in these relationships and in attaining goals (Hess 2009). Therefore a focus on who actors are linking with and why will have a role to

play in the viability of the long term network. Embeddedness relates directly to the local network connections and how enmeshed the network and the actors are in the local area; and how they interact with others in using the available local resources. Over-embeddenes, should be avoided as it has the possibility to take the form of reluctance by established network actors or business persons to admit newcomers, resulting in negative competition (Jack and Anderson 2002).

L'inclusion sociale et l'enjeu du pôle

La reconnaissance d'une éthique de l'inclusion ou de l'universel où la diversité est considérée comme un atout peut produire un effet viral, ce qui facilite et améliore la gouvernance organisationnelle et en fin de compte, l'émergence d'une société soucieuse de son avenir. L'interdépendance des individus, des organisations et de la société civile rend la transformation à la fois possible et souhaitable.

Le quartier autour du stade de La Motte se présente comme une zone défavorisée socialement identifiée dans le Contrat de Ville 2015-2020 et classée comme zone de développement urbain prioritaire.

The local community around La Motte:

- High density living
- High levels of unemployment
- High levels of school dropout
- High levels of delinquency
- Very introverted in their view
- High levels of obesity and medical problems

Le Contrat de Ville prévoit la création d'un conseil des citoyens qui se prononce sur la création et le développement de nouveaux programmes et de formation pour les habitants, ce qui les place comme force de proposition et instigateurs de changement au sein de leur quartier à travers la communication et la participation avec les pouvoirs publics.

Le pôle Sport et Handicap et le stade de La Motte acquièrent un nouveau statut comme

levier et accélérateur de la revitalisation sociale et urbaine du quartier.

Définition de l'Inclusion

"Inclusion should be considered a philosophical approach to implementing social justice...so that all persons are valued as unique contributing members of society and included"
DePauw and Doll-Tepper 2000

Comprendre l'Inclusion

"Inclusion is NOT a strategy to help people fit into the systems & structures which exist in our societies; Inclusion is about transforming those systems & structures to make it better for everyone. Inclusion is about creating a better world for everyone"
Diane Richler, Past President, Inclusion International

Définition du sport inclusif

"Inclusive physical activity involves increasing access to, participation within and reducing exclusion from any amenities that provides sport, physical activity and physical education opportunities"
CARA National Adapted Physical Centre Ireland

Sport et inclusion sociale

A key component to being inclusive is to provide a range of options to cater for people of all ages, abilities and backgrounds in the most appropriate manner possible

The Purpose of Sport & Social Inclusion

The purpose of Sport & Social Inclusion is to promote people's health, independence, quality of life and social participation. Sport has a long association with many of the positive aspects in the development of young people and the promotion of physical and mental wellbeing. Sport has also been seen as a mirror of society and has been proven through history to have the capacity to mobilise social change. The benefits of sport can extend from the individual to a societal level, across a number of domains including; human flourishing, health, gender equality, social integration, social capital, peace building & conflict resolution, economic development.

If Motte stadium is developed as an inclusive

multi-sport and resource centre it will act as a facilitator and vehicle to address the social issues/problems.

La Motte stadium multi-sport facilities will be in a position to promote people's health, independence, quality of life and social participation

L'impact du sport et de l'inclusion sociale

The promotion of inclusion through sports can have the following impacts for those with a disability and for society:

Acquérir des capacités - empowerment

Sport give the opportunity and the necessary space to people with disabilities to find new ways of dealing with the challenges of daily life. Through sport people with a disability will discover their abilities. Learning and applying game rules, and taking on and playing an individual role within a team, is part of individual socialisation – and thus automatically part of social rehabilitation.

People's self-esteem increases and they grow progressively more self-confident as they learn how to play the sport and participate in a sport. During the sport they concentrate on their role, sense team spirit and experience competition as a challenge and not as a threat. With growing self-esteem and self-confidence, people with disabilities may feel encouraged to try and find an active place in society.

Interaction sociale et intégration

The sense of being appreciated, of having the relational skills one needs and having real value is the basis of socialising with others. Sport is one of the easiest ways to start social interaction, initiating and facilitating first contacts. In particular, for many children with disabilities providing access to sports might be the first time they have an opportunity to play with children other than their siblings. Sport provides innovative but culturally acceptable approaches to disability within a community. In mixed sport groups people with and without disabilities face challenges together; growing knowledge and mutual

appreciation increase the empathic skills on both sides. This acquired understanding encourages a change of perspectives and demands a different approach to daily social interaction outside the field of sports.

Réhabilitation physique

In particular children and in some cases adults with disabilities are dependent on the means of the family. Sport does not only provide the possibility to play, but sport also allows further exploration of the person's physical limits, keeping her/him active and thus avoiding further physical complaints linked to poor rehabilitation. In the orthopaedic and neurological field, people benefit from improved motor coordination and consequently handle medical devices better.

Elever la prise de conscience - awareness

Sport is an ideal means of gathering together a large number of people. It therefore provides an excellent platform for raising awareness. If well organized, an inclusive sport event will showcase the ability of people with a disability, which ultimately will lead to a change in the spectator's perception.

Inclusive sport can also serve as a forum for information and discussion: family, friends, the community and persons with disabilities themselves can seek information on the causes and the treatment of disabilities, how to avoid risk, and how to raise awareness about the situation of people with disabilities and the rights of people with disabilities.

Exemple d'équipement sportif adapté : le Ronald McDonald Centre, Pays-Bas

The Ronald McDonald Centre is the first sports centre in Western Europe specifically developed for children and young people with physical and / or mental disability or chronic illnesses. The Centre is located in the north of Amsterdam and features landscaped playing fields, a sports hall, extra heated pools, a gym and a dojo.

Sports

Examples of sports offered are football, wheelchair basketball, wheelchair hockey, diving, swimming, fitness, street dance and climbing.

Spaces and facilities

The Ronald McDonald Centre contains several (sports) areas. The sports facilities includes spaces that can be used in different ways in order to get flexibility in the programs the centre can offer:

- sports hall
- dojo
- fitness room
- swimming pool (instruction)
- swimming pool (competition)
- natural soccer pitch
- artificial turf pitch
- athletics track, 4 lanes
- Bicycle track
- Outdoor fitness
- Crujff Court (fenced playing area for various sports)
- Clubhouse (bar, kitchen and theatre podium)
- Computer room
- Meeting Space
- First aid rooms
- Fully accessible dressing rooms, restrooms

Almost every location in the sports centre is accessible, for example, there are no 'regular toilets' in the venue, all toilets are large enough for wheelchair users.

Origin

The centre was initiated by a father who discovered that his son, born with a disability, could not practice his favourite sport, soccer in any of the regular sports clubs in Amsterdam. So he decided to set up his own club 'Only

Friends'. Soon they discovered that not only extra assistance from volunteers was not enough to serve the fast growing number of members (all with a disability). His aim was to build a new sports centre, totally adapted for children with disabilities.

With help from the Ronald Mc Donald's Foundation and the city of Amsterdam, the financial guarantees for this project were secured. Several sponsors provided them with building materials, equipment, et cetera (Value in kind). In this way the costs for construction and furnishing were restricted.

Operations

The centre is managed by a foundation which employs a small staff. The majority of the employees are interns from one of the numerous vocational training institutes (hospitality, security) or are themselves people with a disability, working in the centre as a social work place, active in green keeping, the kitchen or the restaurant.

Volunteers are involved in the organisation of several activities, training and events. They are mostly involved in the largest club that makes use of the venue, Only Friends. More than 1100 children participates weekly in one or more activities on the centre.

Lessons learned

At the start of the project, the public transport system was not well connected with the centre. As the centre is located approximately 800 meters from the closest living area, it was also not well connected with the community.

Other facilities (shops, offices, public facilities) that were planned near the centre are not yet developed/ready. The centre is still a specialised sport facility for people with disabilities, while the aim was to be an inclusive site.



Les entretiens avec les acteurs locaux

Lundi 25 janvier

Groupes auditions	Structure	Prénom	Nom	Fonction
CD93	Direction générale	Estelle	Sicard	Directrice Générale Adjointe du pôle société
		Bérenice	Delpal	Directrice Générale Adjointe du pôle solidarité
CD93	Service des personnes handicapées	Béatrice	Niderkorn	Cheffe de service adjointe
	Service du sport	Pascal	Mathieu	chef de service
	Service de la culture	Nadia	Berthereau	Chargée de projets
	Service du patrimoine	Claude	Heron	chef de bureau
CD93	Direction de la culture du patrimoine du sport et des loisirs	Vincent	Moisselin	Directeur
	Direction de la population agée et des personnes handicapées	Delphine	Hammel	Directrice
AEDE	AEDE	Jean-Michel	Turlik	directeur territorial Bourget/Drancy/Villeparisis
CD93	Direction des affaires Européennes internationales et de la culture de la paix	Gonzagues	Gobert	Chargé d'études
Associations sportives	Club Athletic Montreuil	Loic	Giwachini	Directeur général et technique
	Athletic Club de Bobigny	Romuald	Guehl	Directeur
	Comité départemental football Américain	Franck	Lacuisse	président
	Fédération Sportive et Gymnique du Travail 93	Clément	Rémond	Co président
Yohan		Massot	Chargé de projets	

Mardi 26 janvier

Groupes auditions	Structure	Prénom	Nom	Fonction
Ville de Bobigny	Cabinet	Stephane	De Paoli	Maire
	service urbanisme	Philippe	De Castilla	Directeur programme de Rénovation Urbaine
	Service des Sports	Marc	Saline	Directeur des sports
CD93	Direction de l'aménagement et du développement durable	Marthe	Mouradian	cheffe du bureau l'aménagement
	Direction des affaires domaniales et juridiques	Cédric	Fraiseix	Directeur des affaires domaniales et juridiques
Université Paris 13	IUT de Bobigny	Aude Marie	Foucalt	Enseignante chercheur

Structures de soins	Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR)	Alain	Doucet	directeur adjoint
	Hôpital Avicenne	Frédéric	Espenel	Directeur d'Avicenne
	Ville Evrard secteur Bobigny Pantin 93G13	Isa	Linares	chef de pôle
Etablissements médico-Sociaux	Foyer de vie Toulouse Lautrec AGESTIL	Floraine	Chatelain	Psychomotricienne
	Association pour adultes et jeunes handicapés de Seine-Saint-Denis APAJH 93	Lionel	Marceau	Directeur
	Association LEHELA à Bobigny - foyer de jour	Roger	Riou	Directeur
	Foyer d'accueil médicalisé pour Traumatismes crâniens et cérébro-lésés	Thierry	Zucco	Directeur
	Association sport et loisirs Toulouse Lautrec	Michel	Harranger	Président
Gestionnaires équipements	Syndicat Interdépartemental Paris Seine-Saint-Denis	Didier	Gheux	Directeur
	Service du sport et des loisirs CD93	Adrien	Theis	Chef du bureau des équipements sportifs

Mercredi 27 janvier

Groupes auditions	Structure	Prénom	Nom	Fonction
Formation	Directions Départemental de la Cohésion sociale	Evelyne	Royole - Degieux	Conseillère d'animation Sportives et référente sport handicap
	UCPA	Mathieu	Villaret	Référent sport et handicap
Etat	Ministère de la Ville des sports et de la jeunesse	Andrew	Botheroyd	Chargé de mission sport et handicap
Etablissements publics territoriaux	Est ensemble	Marion	Poisson	DGA
		Mohamed	Annad	Responsable des sports
	Paris Terres d'envol (T7)	Michel	Bodart	Consultant sports
		Jean Loup	Michot	DGA Politique de la ville et territoires
Fédérations du handicap	Comité régional Île de France Handisport	Muriel	Vandecapelle-Siclis	Présidente et vp de la fédération nationale
	Comité départemental sport Adapté	Amandine	Vanacker	Conseillère technique
	Comité régional Sport Adapté	Bruno	Hennebelle	Président
		Esther	Nomme	Chargée de développement
		Aurélié	Guerra pedrosa	Chargée de mission
Haut niveau	Insep	Beatrice	Rodriguez	Responsable du BPJEPS Activités Physiques pour Tous- Département de l'orientation, de la Formation, de l'accès à l'Emploi et de la Reconversion des Sportifs de Haut Niveau (DOFER)
CD93	Direction stratégie, organisation, évaluation CD93	Caroline	Rattier	Directeur de la stratégie, de l'organisation, et de l'évaluation

L'INTA

L'INTA lieu de convergence des compétences urbaines

Association à but non lucratif fondée en 1974 comme l'Association internationale des villes nouvelles Avec mission d'organiser l'échange d'expériences et de pratiques entre ses membres, acteurs publics et privés de l'urbain réunis dans un réseau international qualité de praticiens

Des décideurs et praticiens actifs et engagés dans la mise en œuvre des politiques de développement urbain durable, à toutes les échelles de territoires et de gouvernance

Un réseau global et actif

4 000 membres, associés et partenaires dans 100 pays 5 catégories d'adhérents: Pouvoirs publics, gouvernements et leurs agences. Collectivités locales et territoriales, à tous les niveaux Entreprises publiques et privées Institutions universitaires, écoles d'architecture et d'ingénieurs Professionnels: architectes, urbanistes, ingénieurs, développeurs, promoteurs etc.

Qu'est un panel de l'INTA ?

Un panel de l'INTA est un service aux membres de l'INTA rendu par d'autres membres de l'INTA Un panel n'est donc pas un travail de consultants, mais de praticiens qui donnent leur temps pour partager leurs pratiques et expériences professionnelles.

Un panel est un acte de prospective qui permet de voir autrement, et ensemble, les enjeux et les options du développement territorial durable.

Précautions de méthode

Travail partiel, limité dans le temps et dans l'acquisition des informations Des impressions enrichies par la qualité et la sincérité des acteurs locaux rencontrés.

Le rejet de toute forme d'acculturation, de transfert de modèles, de leçons donnée ou d'appropriation.

Le travail du panel n'a aucun statut réglementaire et ne s'inscrit pas dans un processus institutionnel de planification ou d'aménagement : c'est une grille de lecture des conditions de réussite de l'évolution d'un territoire.

Un panel pluridisciplinaire

Thérèse Conway, Comté de Kerry, Irlande
Coordonnatrice recherche et développement Chair UNESCO, Département des études sur Santé et loisirs, Institut de technologie de Tralee

Didier Drummond, Paris, France
Architecte, urbaniste

Christian Laroche, Paris, France
Architecte, enseignant

Ann O Connor, Comté de Kerry, Irlande
Recherche et développement internationale, Chair Unesco, Département des études sur Santé et loisirs, Institut de technologie de Tralee

Henk van Aller, Zeest, Pays-Bas
Consultant et associé Foqus Coaching and Consultancy, directeur général de l'Institut néerlandais de droit du sport

Lola Davidson, Urbaniste, INTA

Michel Sudarskis, Secrétaire général INTA

Pascal Mathieu, Chef de Service du sport et des loisirs, DCPSL Conseil départemental

Fatimata Wague, DCPSL Conseil départemental 93

Cecile Nashbaur, DCPSL Conseil départemental 93

Marie Glikshon, DPAPH Conseil départemental 93

Elsa Morillon, Urbaniste, ville de Bobigny

François Lhuissier, Médecin chercheur, Hôpital Avicenne

Martin Citarella, Conseiller technique CDOS 93

Jean-Michel Turlik, Directeur d'établissement, AEDE

Iain Whyte, interprète

International Urban
Development Association

Association Internationale
du Développement Urbain

INTA

**International Urban Development Association
Association Internationale du Développement Urbain**

18 rue Daval 75011 Paris, France

Office contact: + 33 1 58 30 34 52

Membership and secretariat: +31 6 34 02 90 45

Email: intainfo@inta-net.org

Website: www.inta-aivn.org